

MADAME

LA COMTESSE

DE GENLIS

SA VIE, SON ŒUVRE, SA MORT

(1746-1830)

*D'après des documents inédits*

PAR

HONORÉ BONHOMME



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXV

85

5

5

85

MRS

travaux possibles :

- La publication ou exécution de ses lettres (en partie secrètes) à Napoléon
- Un recueil de jugements de ses contemporains durant la période 1815-1830
- publication des 2 volumes...

## MADAME DE GENLIS

Jugements sur elle pp. 64-70

Gall p. 65

Alibert ff. 91, 93

Lettres Inédites pp. 79 à 102

Bibliographie

TIRAGE A PETIT NOMBRE

---

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande.

20 — sur papier de Chine.

20 — sur papier Whatman.

---

140 exemplaires, numérotés.

MADAME  
LA COMTESSE  
DE GENLIS

SA VIE, SON ŒUVRE, SA MORT

(1746-1830)

*D'après des documents inédits*

PAR

HONORÉ BONHOMME



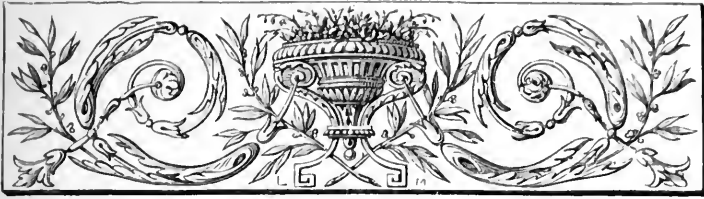
PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXV

**SABLE  
COLLECTION  
SABLE**



# MADAME DE GENLIS

---

## I

**D**ANS l'histoire littéraire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement de celui-ci, il est une femme auteur à qui l'on ne tient compte généralement de son esprit et de son incontestable talent d'écrivain que sous la réserve des imperfections de son caractère et du peu de franchise de ses allures. Cette femme est la comtesse de Genlis.

Jugée avec une extrême sévérité par quelques-uns de ses contemporains et de ses pairs, en tête desquels figurent le comte de Tilly, la

baronne d'Oberkirch, le comte de Clermont-Gallerande, M. de Sevelinges, etc.<sup>1</sup>, elle ne trouva pas beaucoup plus de bienveillance et de sympathie parmi les hommes de lettres proprement dits : car il était dans ses destinées de se faire des ennemis un peu partout, de soulever contre elle tour à tour et quelquefois en même temps le parti philosophique tout entier et les représentants de l'ancienne aristocratie.

Douée de brillants avantages au physique comme au moral, elle s'en montrait jalouse et s'attaquait trop souvent aux femmes qui pouvaient lui disputer le sceptre de l'esprit ou de la beauté. Elle dirigeait aussi ses coups contre les encyclopédistes, qu'elle poursuivit à outrance, surtout vers la fin de la seconde moitié de sa vie; mais, par malheur, à l'imitation de son ami La Harpe, elle brûlait alors ce qu'elle avait adoré, car elle s'était enrôlée tout d'abord sous la bannière de ces hardis novateurs, et sa

---

x 1. Voir les *Mémoires* des trois premiers personnages et le volume publié par le dernier sous le titre de *Madame la comtesse de Genlis en miniature* : Paris, Dentu, 1826, in-8°.



sympathie pour les idées nouvelles était même allée jusqu'à recevoir chez elle les principaux coryphées de la Révolution : Mirabeau, Pétion, Barrère, Brissot, Camille Desmoulins, etc. Les choses en vinrent au point que dans le camp opposé, et, plus tard, parmi les émigrés dont elle partagea l'exil, comme nous l'expliquerons, on ne l'appela plus que la *Citoyenne* de Genlis, et même la *Jacobine* <sup>1</sup>. x

Au surplus, si elle eut des ennemis, elle eut aussi des prôneurs, des apologistes, La Harpe d'abord, dont elle avait cependant tracé un portrait presque odieux dans les *Veillées du château*; Grimm a fait aussi l'éloge de quelques-uns de ses ouvrages, de même que Gaillard (*Journal des savants*), Pieyre et Briffaut; M<sup>me</sup> de Staël elle-même, qui avait été critiquée par elle avec peu de mesure et de justice, la mettait au rang des meilleurs romanciers. « M<sup>me</sup> de Genlis m'a attaquée, disait noblement cette femme illustre; je l'ai louée : c'est x

---

1. Voir *les Femmes célèbres de 1789 à 1795*, par Lairtullier, Paris, 1840, 2 vol. in-8°, t. I, p. 18, et la *Biographie Rabbe*.

ainsi que nos correspondances se sont croisées. »

De son côté, Sainte-Beuve ne l'a pas flattée dans l'article qu'il lui a consacré; il ne s'en est pas fait non plus le détracteur, et s'est à peu près borné à la juger au point de vue pédagogique. Quant à nous, nous voudrions étendre notre étude au delà et chercher dans M<sup>me</sup> de Genlis non seulement le professeur et la femme de lettres, mais encore la femme politique, et surtout la gouvernante des enfants du duc d'Orléans dans ses relations avec ce prince et sa famille; en d'autres termes, à l'aide de documents nouveaux que nous avons en portefeuille, faire sur elle un travail d'ensemble, une monographie qui n'a pas encore été tentée, et cela sans tenir compte des sympathies ou des antipathies que son nom peut réveiller autour d'elle; en un mot, tâcher de crayonner son portrait en pied avec indépendance et impartialité, sans nous laisser distraire de ce que nous croirons être la vérité par des préventions d'aucune sorte.

Née le 25 janvier 1746, dans une petite terre qu'habitait sa famille, Stéphanie-Félicité Ducrest, connue d'abord sous le nom de Saint-Aubin, qui était celui d'un marquisat acheté par son père à peu de distance de Bourbon-Lancy, montra, dès l'âge le plus tendre, une intelligence vive, ouverte, un goût décidé pour la littérature; mais elle fut élevée avec une telle négligence, avec une si grande frivolité, qu'elle-même a dit que son éducation avait été *extraordinaire*.

Bien extraordinaire, en effet. A peine sut-elle assembler ses lettres qu'elle fit de la *Clélie* de M<sup>lle</sup> de Scudéry et du théâtre de M<sup>lle</sup> Barbier ses lectures favorites. Du reste, la comédie, la tragédie et l'opéra-comique variaient les plaisirs du château de Saint-Aubin, et la jeune Stéphanie y jouait souvent un rôle. Dans une espèce d'opéra-comique composé par sa mère<sup>1</sup>, qui, au dire de sa fille, faisait de très

---

1. C'est par erreur que, dans la *Biographie* de Larousse, on a attribué à la jeune Stéphanie, qui n'avait alors que six ans, la composition de cette pièce. M<sup>me</sup> Ducrest composait aussi

jolis vers, quoiqu'elle ne connût pas parfaitement les règles de la poésie, Stéphanie représenta l'*Amour*. « Je n'oublierai jamais, dit-elle dans ses *Mémoires*, que, dans le prologue, mon habit d'*Amour* étoit couleur de rose, recouvert de dentelle de point parsemée de petites fleurs artificielles de toutes couleurs; il ne me venait que jusqu'aux genoux; j'avais de petites bottines couleur de paille et argent, mes longs cheveux abattus et des ailes bleues. »

Passe encore pour ce travestissement qui, vu le cas, étoit de situation, approprié à la circonstance; mais elle en fit bientôt son costume ordinaire, elle eut son habit d'*Amour* pour les jours ouvriers et son habit d'*Amour* du dimanche. Seulement ce jour-là, pour aller à l'église, on lui ôtoit ses ailes qu'on lui remettait ensuite, et elle alloit se promener dans cet équipage, c'est-à-dire « avec tout son attirail d'*Amour*, un carquois sur l'épaule et un arc à la main ».

---

des romans : *le Danger des liaisons*, *Lettres de deux jeunes personnes*, etc. — Voir *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Genlis, t. I, p. 63 et 182.

Ce n'est pas tout. Mêlant le sacré et le profane, le religieux et le romanesque, elle suivait, habillée en *Ange*, toutes les processions de la Fête-Dieu.

Cette espèce d'exhibition carnavalesque dura longtemps sans qu'on songeât à donner à la jeune fille des goûts solides, des occupations en rapport avec son sexe et ses aptitudes. Elle grandit donc *au milieu des jeux et des ris*, comme on disait alors, et, même après qu'elle eut été reçue chanoinesse au chapitre noble d'Alix, près de Lyon, elle continua ce genre de vie. ×

Du reste, comme si un hochet nouveau était indispensable à celle qui en avait tant eu déjà à sa disposition, elle prit alors le titre de comtesse de Lancy, du nom du marquisat de son père, et « le plaisir de s'entendre appeler *Madame* surpassa pour elle tous les autres ».

Elle était alors dans sa septième année. Comme elle avait une jolie voix et du goût pour la musique, sa mère fit venir de la Basse-Bretagne la fille de l'organiste de Vannes, pour

lui donner des leçons de clavecin. M<sup>lle</sup> de Mars, c'était son nom, était excellente musicienne, mais elle n'avait que seize ans, et on eut le tort de lui confier, en outre, la direction des études et de la conduite de la jeune chanoinesse. Aussi était-ce chaque jour amusements et jeux nouveaux pour la gouvernante et l'élève, qui, à huit ans, d'après son propre aveu, était incapable de former une lettre; en revanche, elle composait déjà des romans et des comédies qu'elle dictait à M<sup>lle</sup> de Mars, en attendant qu'elle pût les écrire elle-même. Au surplus, la jeune écolière faisait de rapides progrès en musique; indépendamment du clavecin, elle  
\* joua bientôt de la harpe, de la mandoline, du pardessus-de-viole, de la musette, de la vielle et du tympanon. Elle apprit encore l'escrime, l'équitation, la botanique, un peu de médecine, de chirurgie; les exercices qui appartiennent à l'homme plutôt qu'à son sexe avaient ses préférences, et elle s'y livrait avec passion; mais où elle excellait c'était à donner à haute voix, du haut de son balcon, aux petits paysans

bourguignons rassemblés, des leçons de poésie et de littérature qu'elle aurait eu besoin alors de recevoir elle-même. Toutefois, c'est ainsi que se manifestait sa vocation et qu'elle semblait préluder aux principales occupations qui devaient remplir sa vie.

Nous ne nous arrêterons pas aux détails oisifs, aux puérités que M<sup>me</sup> de Genlis a cru devoir consigner dans certaines parties de ses *Mémoires* et qui se rattachent à cette période de son existence, surtout à ses premières années. Il suffira de dire, — ce que l'on a deviné déjà, — qu'elle fut traitée par sa mère et par son entourage en véritable enfant gâtée, et qu'elle en eut tous les caprices. Nous passerons également sous silence les petits accidents qui lui arrivèrent à cette même époque et auxquels elle semble attacher une importance voisine de l'affectation, en y voyant une espèce de présage de la *vie orageuse* qu'elle devait parcourir. Par exemple, elle raconte que, le jour même de sa naissance, le bailli du lieu faillit l'écraser en voulant s'asseoir sur l'oreiller dans lequel, pour

la tenir plus chaudement, on l'avoit emmailotée; que jamais elle ne prit le sein d'aucune nourrice, et qu'au lieu de lait pur on ne lui donna que du lait mêlé d'eau et de mie de pain de seigle passée au tamis; qu'à dix-huit mois elle tomba dans un étang d'où on la repêcha à grand'peine; qu'à cinq ans elle se fit, dans une chute, une forte blessure à la tête, où se forma un abcès qui l'eût tuée infailliblement s'il ne fût sorti par l'oreille; enfin, que, peu de temps après, elle tomba dans le brasier d'une cheminée, où elle reçut deux brûlures sur le corps, etc. <sup>1</sup>.

Mais l'enfant a grandi, elle a treize ans, et sa mère l'emmène passer l'hiver à Paris, chez sa marraine, où elle put voir le monde de près, car on y recevait une société, sinon toujours choisie, du moins très variée; elle y connut Marmontel, qui venait y lire ses *Contes*, et que

---

1. Comme elle n'avait été qu'ondoyée, on la baptisa à l'âge de six ans; une tante, M<sup>me</sup> de Bellevaux, fut sa marraine, et elle eut pour parrain le fermier général Bouret, ce financier si riche, si fastueux, qui, après avoir joui de 600,000 livres de rente, ne put trouver à emprunter 50 louis.



notre chanoinesse devait censurer aigrement plus tard <sup>1</sup>. C'est là, dans ce milieu nouveau pour elle, qu'elle commença à former son goût, à se façonner aux belles manières et au beau langage; elle s'y complaisait, enivrée du présent et se berçant des plus doux rêves d'avenir, quand la nouvelle de la ruine entière de sa famille lui arriva comme un coup de foudre. La terre de Saint-Aubin avait été vendue, et, « toutes dettes payées, a écrit M<sup>me</sup> de Genlis, il ne nous restoit plus qu'une modique pension viagère de 1,200 francs sur la tête de mon père et de ma mère, et pas un asile sur la terre! »

Il fallut se séparer de M<sup>lle</sup> de Mars, et la mère et la fille allèrent loger rue Traversière, dans un petit appartement au rez-de-chaussée, qui parut « bien triste et bien mesquin » à la jeune Stéphanie, en le comparant surtout à l'élégante maison qu'elles venaient de quitter.

---

1. « Marmontel étoit bien loin de se douter, dit-elle dans ses *Mémoires*, que cette petite fille qu'il voyoit là feroit un jour imprimer une critique de ses *Contes* qui lui causeroit les plus violens accès de colère. »

Instruit de leur état de détresse, le fameux fermier général La Poupelinière vint leur offrir un plus brillant asile dans sa délicieuse maison de Passy, où elles arrivèrent au milieu des noces de six pauvres jeunes filles mariées et dotées par La Poupelinière lui-même, lequel, singeant les grands seigneurs, consacrait tous les ans une certaine somme à cette cérémonie, suivie d'un bal champêtre et d'un festin. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Ducrest, — elles avaient quitté le nom de Saint-Aubin pour reprendre leur nom patronymique, — passèrent tout l'été dans ce séjour enchanté, vrai palais d'Armide, où les comédies, les danses, les galas, les concerts, se succédaient à l'envi, et dont la belle chanoinesse charmait les échos aux doux sons de la harpe, sur laquelle déjà elle était d'une grande habileté.

Elles retournèrent ensuite à Paris et s'établirent dans un logement de la rue Neuve-Saint-Paul, qu'elles quittèrent peu de mois après pour aller non loin de Paris, à Chevilly, maison de campagne d'un M. de Jouy, homme de robe fort riche. Depuis que la mauvaise for-

tune ne permettait plus à M<sup>me</sup> Ducrest d'avoir une maison à elle, il lui fallait bien recourir à celle de ses amis chez lesquels elle était toujours bien accueillie : car la vie était facile alors, et les relations sociales plus vraies, plus intimes, plus profondes qu'à notre époque, où les préoccupations matérielles nous absorbent. Du reste, on s'amusait beaucoup chez M. et M<sup>me</sup> de Jouy, et la mère et la fille se proposaient d'y prolonger leur séjour, lorsqu'un beau matin les nombreux créanciers de l'amphitryon, dont l'opulence était plus apparente que réelle, le firent enlever brusquement en vertu d'une lettre de cachet et enfermer à Pierre-Encise.

Étourdies de ce nouveau coup, la mère et la fille revinrent encore une fois à Paris, s'installer rue d'Aguesseau. Dans l'intervalle, M. Ducrest, qui était allé à Saint-Domingue dans l'espoir de rétablir sa fortune, en revint, après avoir été fait prisonnier en Angleterre, et mourut bientôt à Paris. M<sup>me</sup> Ducrest et sa fille se retirèrent alors successivement au couvent des Filles du Précieux-Sang, rue Cassette, puis au couvent

(Rue du Cherche-Midi - angle R. d'Assas)

Saint-Joseph, qu'habitait aussi M<sup>me</sup> Du Defand, avec laquelle elles n'eurent aucun rapport. C'est à ce moment ou peu après que M<sup>lle</sup> Ducrest se maria. Mais, avant de passer outre, notons que durant ses séjours, soit à Paris, soit à Passy, soit à Chevilly, la jeune Stéphanie fit la connaissance, indépendamment de Marmontel, d'un certain nombre d'écrivains et d'artistes plus ou moins célèbres, dont elle devait parler plus tard dans ses *Mémoires* : l'abbé d'Olivet, le poète Bertin, d'Alembert, le peintre Latour, le musicien Rameau, Gossec, Saint-Foix, etc. Et l'on remarque déjà que peu de ces personnages passent devant elle sans être l'objet d'une restriction désobligeante de sa part ou d'une insinuation maligne. C'est ainsi qu'à l'entendre, d'Alembert avait une figure « ignoble », Saint-Foix ressemblait au « crime », le poète Bertin au « remords », etc. Ce début promettait.

---

## II

**P**ENDANT sa captivité en Angleterre, M. Ducrest s'était lié intimement avec un jeune compatriote, prisonnier comme lui, le comte de Genlis, qui devint amoureux de notre chanoinesse rien qu'en voyant son portrait dessiné sur une tabatière et la représentant jouant de la harpe. Neveu du marquis de Puisieux, alors ministre des affaires étrangères, le comte de Genlis obtint promptement sa liberté et ensuite celle du père de Stéphanie. Après avoir été un brillant officier de marine et être resté cinq ans aux Indes, où il avait assisté au siège de Pondichéry, le comte de Genlis avait été nommé colonel des grenadiers. Il avait alors vingt-sept ans. Rentré en France, son premier soin fut d'aller se jeter aux pieds de M<sup>lle</sup> Ducrest, dont il demanda et obtint

la main; mais le mariage se fit secrètement, afin d'en dérober la connaissance au ministre, qui avait d'autres vues sur son neveu, et qui devint furieux, ainsi que son entourage, quand la nouvelle en vint à son oreille. Tenus à l'écart, mis à l'index par toute la famille de M. de Puisseux, les nouveaux mariés se virent réduits à aller passer leur lune de miel en Picardie, dans une terre du marquis de Genlis, frère de l'époux.

Nous ne suivrons pas madame la comtesse dans les différentes résidences qu'elle parcourut à l'issue de son mariage, et où elle se rendit successivement avec son mari, soit à raison de l'emploi de celui-ci, soit en vue de varier ses impressions, c'est-à-dire dans un but de plaisir. Nous n'insisterons pas davantage sur les divers genres d'exercices et les excentricités auxquels elle s'abandonna, lorsque le mariage eut sonné pour elle l'heure de l'émancipation... Elle avoue elle-même que, « dominée par son imagination, elle a fait mille étourderies, mille actions déraisonnables; que personne au monde n'a moins réfléchi qu'elle sur sa conduite, ses intérêts et

sur l'avenir ». Courir la nuit dans les corridors d'un couvent avec des cornes sur la tête et le visage barbouillé; s'égarer à dessein à la chasse pendant des heures entières; faire des niches enfantines, des espiègleries qui n'étaient plus de son âge; monter, en rustique écuyère, « jambe deci, jambe delà », un gros cheval de charrue, saigner les malades, panser les plaies, s'habiller en homme pour courir à franc étrier après son mari, puis, passant du grave au doux, se baigner dans du lait, comme l'impératrice ! Poppée, en effeuillant des roses sur la surface du bain, ce qui, dit-elle, est la plus agréable chose du monde, etc. : tels étaient ses passe-temps favoris, qui alternaient avec la lecture et la musique, dont elle continuait à remplir ses loisirs. Au surplus, le besoin d'enseigner la poursuivait sans cesse, et un jour elle voulut apprendre à jouer de la harpe à la fille de sa laitière, jeune enfant de dix ans; mais, au bout de quelques mois, elle s'aperçut que, par suite des poses que l'instrument lui faisait prendre, son écolière devenait bossue, et elle dut discon-

tinuer ses leçons pour s'occuper de lui redresser la taille à l'aide d'un corset baleiné qu'elle fit venir tout exprès de Paris.

Mais le temps a marché, et, dans l'intervalle, deux enfants sont nés à nos époux<sup>1</sup>, dont la fortune était relativement restreinte, bien qu'avec les émoluments attachés au grade du mari et les 12,000 livres de rente que lui attribue en outre sa femme, ils auraient dû pouvoir vivre dans une certaine aisance; mais ils aimaient l'un et l'autre le faste, la représentation, et, avec de tels penchants, les dépenses n'ont bientôt plus de bornes. Quoi qu'il en soit, nous arrivons à une époque où leur position va prendre une face nouvelle, une tournure plus conforme à leurs intérêts et à leur ambition.

M<sup>me</sup> de Genlis avait pour tante M<sup>me</sup> de Montesson, sœur de sa mère, qu'elle voyait fréquemment, mais sans entraînement, sans affec-

---

1. M<sup>me</sup> de Genlis eut deux filles, dont l'aînée, nommée Caroline, fut mariée au marquis de Becelaer de Lowestine, Belge d'origine, et mourut fort jeune; la cadette, Pulchérie, épousa le vicomte de Valence, à qui M<sup>me</sup> de Montesson légua sa fortune de préférence à sa nièce.



tion, sans aucune sympathie, et qu'elle appelait ironiquement sa *tantâtre*, ce qui ne l'empêchait pas d'aller dîner chez elle une fois par semaine. M<sup>me</sup> de Montesson dressait alors dans le silence, autour du duc d'Orléans, dont elle finit par se faire épouser, un siège en règle, un habile plan d'attaque que nous avons tâché de retracer ailleurs avec tous ses épisodes et ses péripéties<sup>1</sup>. Or, M<sup>me</sup> de Genlis rencontrait souvent le duc d'Orléans chez sa tante, et, par suite de ses entrevues, de ses entretiens avec ce prince, qui était naturellement bon et bien-faisant et qui avait eu même déjà des complaisances pour elle, elle se trouva comme portée, si l'on peut dire, sur les marches du Palais-Royal, où elle devait bientôt entrer en triomphe. x

Déjà, par un motif honorable, elle avait refusé une place dans la maison de la comtesse de Provence, femme de Monsieur; il fallait qu'elle fût présentée préalablement à M<sup>me</sup> du

---

1. *Le Dernier Abbé de cour* : Didier, 1873, 1 vol. in-18, p. 20 à 48.

Barry, et cette formalité lui répugna. Peu de temps après, la jeune et charmante duchesse de Chartres, — cette digne fille du duc de Penthièvre, qui eut toutes les vertus et tous les malheurs de son père, — l'admit auprès d'elle en qualité de dame. En même temps, son mari fut également attaché au Palais-Royal, et obtint la charge de capitaine des gardes du duc de Chartres (1770).

Les voilà donc l'un et l'autre avantageusement pourvus, même en passe d'arriver aux honneurs, et chacun d'eux s'empressa de prendre possession de son emploi; mais ce ne fut pas sans une espèce de mise en scène que M<sup>me</sup> de Genlis s'installa dans le sien. Elle commence par faire mine d'hésiter, puis elle accepte, mais en se répandant en doléances, en se livrant à des appréhensions, à des réflexions de mauvais augure. Elle va habiter un dangereux séjour, dit-elle, où elle est certaine de ne trouver ni un guide ni un ami... Elle appelle le jour où elle entrera au Palais-Royal un « jour fatal »... Ses tristes pressentiments se forti-

fient de cette circonstance, que la voiture qui l'y conduisit faillit verser en route, et elle s'écrie : « Grand Dieu ! quel présage !!! »

On ne voit pas pourquoi M<sup>me</sup> de Genlis rappelle ainsi dans ses *Mémoires*, à quarante ans de distance, les préventions violentes qu'elle prétend avoir eues contre son séjour au Palais-Royal, où il lui était si facile de ne pas entrer, et où elle avait joui d'ailleurs, comme on le verra, d'une autorité presque égale à celle de ses illustres hôtes.

Mais elle revint peu à peu de ses défiances, et, familiarisée avec le danger, on la voit bientôt installée dans ce Palais-Royal, encore chaud des orgies de la Régence... A cette pensée, un serrement de cœur la saisit, sa pudeur s'alarme, un scrupule s'empare d'elle... il est vite passé... elle s'habitua à voir sans émotion ces glaces indiscrètes, ces tableaux voluptueux, toutes ces images de luxe et de plaisir qui décorent sa chambre et en font un galant boudoir, et c'est même là qu'elle composera une partie de ses ouvrages les plus

x

moraux, sans doute par esprit de pénitence<sup>1</sup>.

Pendant plusieurs années, le rôle de M<sup>me</sup> de Genlis se borna à celui de dame de la duchesse de Chartres, qui lui témoignait une préférence marquée sur ses compagnes, et l'emmena avec elle dans plusieurs voyages d'agrément qu'elle fit en Italie, en Hollande, à Forges, etc. Quelque temps après, cette princesse accoucha de deux jumelles, et il fut décidé que M<sup>me</sup> de Genlis en serait la gouvernante (1777); on bâtit tout exprès, au couvent de Belle-Chasse, un pavillon pour la gouvernante et les jeunes princesses, dont l'aînée ne tarda pas à mourir; alors la cadette quitta le nom de Mademoiselle de Chartres qu'elle avait porté jusque-là, et prit celui de Mademoiselle d'Orléans. Elle était âgée de cinq ans.

M<sup>me</sup> de Genlis donna tous ses soins à l'éducation de la jeune princesse; et, sans en attribuer l'honneur à la gouvernante, on ne peut

---

1. A la vérité, deux de ces ouvrages, publiés sous son nom et traitant de matières de théologie et de morale ascétique, furent attribués par la critique à l'abbé Gauchat et à l'abbé Lamourette.

méconnaître que ses leçons ne nuisirent pas au développement des brillantes qualités qui ont fait de bonne heure de Madame Adélaïde une femme remarquable, et plus-tard l'Égérie de son frère aîné, le roi Louis-Philippe.

Mais c'est ici que commence la savante tactique de M<sup>me</sup> de Genlis, l'habile combinaison de ses plans et de ses projets pour arriver à exercer une suprême influence autour d'elle, notamment sur l'esprit du duc d'Orléans, qui avait beaucoup de confiance dans ses avis et d'admiration pour ses talents. Notons d'abord qu'une seule élève ne suffit pas longtemps à la gouvernante. L'activité de son esprit avait besoin d'une plus large tâche, et l'occasion se présenta de la lui donner, ou plutôt de la provoquer et de la prendre. En effet, peu après, elle fut chargée de l'éducation des jeunes princes d'Orléans, cumulativement avec celle de leur sœur. La façon habile dont elle raconte comment la chose arriva mérite d'être rapportée.

Elle prétend qu'un jour le duc de Chartres,

étant venu la voir à Belle-Chasse, lui dit qu'il avait hâte de remplacer M. de Bonnard, l'un des précepteurs des jeunes princes, sans quoi ces enfants auraient le ton de « garçons de boutique », et, à l'appui de cette opinion, le duc raconta que, le matin même, M. de Bonnard avait dit au jeune duc de Valois qu'il avait bien « tambouriné » à sa porte, en ajoutant qu'on était bien tourmenté, dans leurs promenades à Saint-Cloud, par la « parenté », allusion aux insectes appelés « cousins ». Consultée alors sur le choix d'un gouverneur, M<sup>me</sup> de Genlis désigna trois ou quatre personnes, qui soulevèrent des objections de la part du prince. « Alors je me mis à rire, et je lui dis : « Eh bien, moi... — Pourquoi pas ? » reprit-il sérieusement... Je proteste que je n'avois cru faire qu'une plaisanterie, et que, dans nos conversations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une idée aussi singulière ; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement ; je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et je désirai

qu'elle pût avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée ; il parut charmé et me dit : « Voilà qui est fait, vous serez leur *gouverneur* (1782). »

Ce choix fut accueilli dans le public par des épigrammes. On y vit une nouveauté singulière, une innovation hardie, et le titre de *gouverneur* donné à une femme fut trouvé si plaisant à Versailles, rapporte Grimm, que M<sup>me</sup> de Genlis n'osa pas revendiquer ostensiblement cette dénomination sous laquelle cependant le public malin continua de la désigner<sup>1</sup>. Au surplus, le chevalier de Bonnard et l'abbé Guyot furent maintenus dans leurs fonctions de précepteurs ou de sous-gouverneurs des jeunes princes ; mais ils reçurent l'ordre de les conduire tous les matins à Belle-Chasse, pour recevoir les leçons de M<sup>me</sup> de Genlis, et de les ramener à dix heures du soir au Palais-Royal<sup>2</sup>.

---

1. « Dans le public on nomma par moquerie La Harpe *sous-gouvernante*, parce qu'il étoit soupçonné d'être le correcteur ou l'auteur des comédies de M<sup>me</sup> de Genlis. » — *Mém. de Bachaumont*, 15 janvier 1782.

2. Dégoûté des tracasseries qu'on lui suscitait, le chevalier de Bonnard donna bientôt sa démission. Il était né à Semur en 1744. Il avait été colonel de dragons. On a de lui des poé-

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Genlis fut investie d'un pouvoir à peu près absolu sur les enfants du duc d'Orléans, dont elle mènera de front désormais l'éducation morale et littéraire. Un pareil rôle aurait dû combler ses vœux; mais elle ne se borna pas, paraît-il, à écarter deux rivaux incommodes; elle voulut bientôt pousser la prétention, non pas jusqu'à contester l'autorité de la duchesse de Chartres sur ses enfants, mais à restreindre cette autorité, à gêner son droit de contrôle; et c'est alors que survint entre la mère et la gouvernante cette

x mésintelligence sourde et profonde, à laquelle on a attribué plusieurs causes et dont le motif véritable n'a peut-être jamais été connu. M<sup>me</sup> de Genlis prétend que la princesse lui reprochait, en l'attribuant à ses conseils, l'attitude politique prise par le duc, et d'élever ses

---

x sies agréables, publiées en 1791, où se trouvent une charmante épître à Boufflers et ces quatre vers souvent cités :

*Ne parler jamais qu'à propos  
Est un rare et grand avantage.  
Le silence est l'esprit des sots  
Et l'une des vertus du sage.*



enfants dans des principes qui n'étaient pas les siens. Elle se plaignait surtout que M<sup>me</sup> de Genlis, non contente d'inculquer à ses fils des idées révolutionnaires, leur inspirait aussi de l'éloignement pour leur mère.

Certes, voilà des griefs dont un seul eût suffi pour indisposer la duchesse contre la gouvernante, qui, de son côté, attribuait les préventions dont elle était l'objet à de fâcheuses influences, aux conseils donnés notamment par la duchesse de Bourbon et la princesse de Lamballe, qu'elle considérait comme ses ennemies déclarées.

Quoi qu'il en soit, la duchesse d'Orléans refusait avec persistance à M<sup>me</sup> de Genlis toute espèce d'explication; mais le fait certain, avéré, c'est qu'elle voulait soustraire ses enfants, surtout sa fille, à la tutelle de leur institutrice. D'abord, on commença par lui ôter, malgré ses vives réclamations, le duc de Chartres et ses deux frères, les ducs de Montpensier et de Beaujolais, qu'on devait lui laisser, dit-elle, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et qui n'avaient

alors que treize, quinze et seize ans et demi. C'est au père des jeunes princes qu'elle adresse ses plaintes, qu'elle expose ses griefs.

Ce triste moment que je prévois depuis plus d'un an, est enfin arrivé (écrit-elle). Je suis absolument forcée de vous demander ma démission, à moins, ce que je ne crois pas, que sous trois jours on ne m'accorde la réparation que je mérite. Vous savez où en étoient les choses, c'est ce que vous avez vu de vos yeux ; vous savez si j'ai eu de la douceur, de la patience, de la modération ; mais enfin on veut me pousser à un parti qui déchire mon cœur, et que je ne puis m'empêcher de prendre. Je ne vous ai point dit, il y a quelques jours, que Madame la duchesse d'Orléans est venue voir Mademoiselle dans l'après-midi, ce qu'elle ne fait pas ordinairement. Au bout de deux minutes, elle lui a dit devant M<sup>lle</sup> Rime qu'elle voudroit voir ses fils, et lui a demandé où ils étoient ; Mademoiselle a répondu qu'ils étoient, comme à l'ordinaire à cette heure, avec moi. Dans ce cas, a repris Madame la duchesse d'Orléans, je ne les verrai pas. » Cela est fort clair, et a été dit à Mademoiselle devant une femme de chambre... Cependant j'étois décidée à ne vous point parler

de cela, ainsi que de bien d'autres choses. Mais vous savez que Madame la duchesse d'Orléans avoit dit à ses enfans qu'elle les recevoit dimanche à dîner. Ce matin à dix heures et demie, à mon réveil, Mademoiselle est venue se jeter dans mes bras, tout en larmes, en me disant que madame sa mère étoit venue à neuf heures lui dire que « des raisons très fortes l'empêchoient de la recevoir chez elle ; qu'elle ne pouvoit lui dire ces raisons parce qu'elle n'avoit pas mérité sa confiance ; mais qu'elle espéroit que ces raisons cesseroient bientôt, et qu'alors elle lui expliqueroit cela ». Ceci a été accompagné de plusieurs questions, entre autres celle-ci : « Mais est-il vrai que vous aimiez tant M<sup>me</sup> de Genlis ? — Il faudroit, a répondu Mademoiselle, que je fusse bien ingrate pour ne la pas aimer de toute mon âme, etc. » M. le duc de Chartres et son frère ont eu de leur côté la même scène.

Il résulte de tout ceci, que maintenant il est bien prouvé à vos enfans que leur mère me dé-  
teste et désapprouve publiquement la confiance que vous avez mise en moi, et qu'elle y avoit mise elle-même à cet égard. Je ne puis, dans une semblable position, rester avec honneur dans ma place ; ainsi mon parti est irrévocablement pris, et le voici : ayez la bonté de décider Madame la

duchesse d'Orléans à m'autoriser à dire à ses enfans, sous trois jours, que j'ai été lui demander une explication au Palais-Royal; qu'on m'avoit fait auprès d'elle des tracasseries dont je me suis pleinement justifiée; qu'elle a repris pour moi toute sa bonté, et que cela soit suivi d'une manière décente de vivre avec moi; qu'elle vienne ici les soirs comme jadis, etc. Et alors je resterai, j'oublierai tout, et il ne m'en coûtera rien de lui donner toutes les preuves du monde de respect et d'attachement : car, malgré ses injustices envers moi, qui lui sont inspirées par des méchans qui abusent cruellement de la facilité de son caractère, je rendrai justice à sa vertu, au fonds de bonté qui est dans son âme, et j'excuse sans peine une conduite dont je suis bien sûre qu'elle ne sent pas les conséquences; enfin je vous conjure d'obtenir sans délai ce que je vous demande; mais, si cela n'est pas possible, recevez, je vous le répète, ma démission. Je puis tout faire pour vos enfans, et je l'ai prouvé, à l'exception de m'avilir, et c'est ce que je ferois en restant ici dans l'état où sont les choses.

Ailleurs elle finit une autre lettre au duc d'Orléans par ces mots :

Vous trouvez tout cela tout simple : c'est me

montrer clairement le parti qui me reste à prendre. Vous, enfin, ajoute-t-elle plus loin, vous qui savez et voyez toutes ces choses et qui les approuvez, ne me demandez-vous pas tous deux ma démission ?

Le duc d'Orléans soutenait en effet la duchesse dans ses prétentions, dans son droit de surveillance sur les soins donnés à l'éducation de leurs enfants, et il luttait parfois dans ce but ; mais bientôt il retombait dans cette espèce d'apathie qui formait le fond de son caractère et que secouaient à peine les hauteurs, les duretés, les injustices, dont la Cour l'abreuvait précisément à cette époque<sup>1</sup>. On était en 1791, c'est-à-dire à ce point d'intersection placé entre les fautes de la royauté et les colères du peuple. x

Mais voici venir la dernière épreuve, le coup le plus rude qui pouvait être porté à la gouver-

---

1. On ne saurait oublier l'état de suspicion injurieux où l'avaient placé le roi et la reine, même avant qu'il eût rien fait pour justifier ces soupçons, non plus que son exil à Villers-Cotterets, son voyage forcé en Angleterre, etc., etc...

nante. Après lui avoir retiré les trois princes, il est question maintenant de la séparer de leur sœur. D'abord elle dira que cette séparation sera terrible, déchirante pour Mademoiselle d'Orléans, et, pour en « adoucir l'horreur », elle ne veut plus donner sa démission et avoir l'air de fuir son élève, « cette enfant trop sensible, dit-elle, qu'elle aime comme la plus tendre mère peut aimer, et pour laquelle elle sacrifieroit sa vie ». Il importe, dans l'intérêt de son amour-propre, qu'elle ne paraisse pas avoir été congédiée ; et, à cet effet, elle exige que la duchesse lui demande sa démission dans une lettre où elle dira que Mademoiselle étant dans sa quatorzième année et ayant parfaitement profité des soins de la gouvernante, elle regarde l'éducation de sa fille comme achevée ; qu'elle pense dès lors que l'institutrice ne se refusera pas à la remettre entre ses mains, etc. A cette condition, celle-ci se soumettait et quittait sur-le-champ Paris et même la France.

En partant, M<sup>me</sup> de Genlis entendait laisser une alliée derrière elle ; autrement dit, elle vou-

lait mettre des intelligences dans la place. A cet effet, elle proposa d'introduire auprès de Mademoiselle une amie, une personne de son choix et que, pour cette raison, on ne put accepter. Au surplus, quoi qu'elle en dise, quoi qu'elle promette, elle est loin d'être décidée à lâcher pied; elle ne vise qu'à gagner du temps, à prolonger le plus possible le *statu quo*, qui dura près de deux ans. Elle espère avoir le dernier mot, et qu'à la longue et par lassitude on la laissera tranquille. En attendant, elle se donne des airs de victime. x

Les lettres qu'elle écrivit à ce sujet sont nombreuses, et on les trouve un peu partout, — dans ses *Mémoires*, dans les ventes publiques d'autographes, dans les publications successives qu'elle fit elle-même de 1791 à 1800<sup>1</sup>. —

---

1. Voir *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, ou fragments d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfants de M. le duc d'Orléans, par M<sup>me</sup> de Sillery-Brulart, gouvernante de Mademoiselle d'Orléans. Paris, 1791, Onfroi et Née de la Rochelle. 2 vol. in-8°. — Voir aussi *Précis de la conduite de Mme de Genlis depuis la Révolution*. Hambourg, 1796, chez Hoffmann, 1 vol. in-18. — Voir encore le *Recueil curieux* publié en 1800, où se trouvent plusieurs lettres écrites par x

C'est un tissu non interrompu de doléances, de récriminations, de protestations de dévouement, de reproches d'ingratitude, puis des redites, du lyrisme, de la sentimentalité. On voit, à chaque ligne, percer son embarras, la gêne que lui crée une fausse position, qui consiste à vouloir garder un emploi où l'on refuse de la maintenir, et qu'elle veut paraître abandonner, sinon de gaieté de cœur, du moins avec résignation, avec philosophie. Nous nous bornons, dans le présent travail, à donner quelques fragments inédits d'une de ses correspondances que nous avons eue à notre disposition. L'autre partie de cette correspondance a été publiée par M<sup>me</sup> de Genlis elle-même : car elle n'a pas craint de mettre le public dans la confiance

---

M<sup>me</sup> de Genlis au duc d'Orléans et à divers membres de la Convention. — Voir enfin les Catalogues de vente d'autographes de M. Étienne Charavay, des 31 octobre 1871 et 28 juin 1875, annonçant la mise aux enchères : 1<sup>o</sup> de 32 lettres autographes de M<sup>me</sup> de Genlis à divers, ainsi que des documents importants aux leçons données par elle aux jeunes princes d'Orléans ; 2<sup>o</sup> de 32 autres lettres autographes de la même adressées, de 1791 à 1793, au duc d'Orléans et à Mademoiselle d'Orléans.



des débats ouverts entre elle et ses bienfaiteurs.

Bien entendu, la duchesse d'Orléans n'écrivit pas la lettre que demandait la gouvernante, et se renferma plus que jamais dans une dignité froide et silencieuse.

M<sup>me</sup> de Genlis prit d'abord ce silence pour une espèce de désarmement ou tout'au moins d'armistice; mais, pensant bientôt que ce calme pouvait n'être qu'apparent et redoutant un nouvel orage, elle se ravisa et recourut à un grand coup, à une mise en scène imprévue pour intéresser directement, cette fois, la tendresse paternelle du duc d'Orléans et rester maîtresse du terrain. Ce n'est plus son attachement pour son élève qu'elle invoquera, ce n'est plus la douleur *déchirante* d'une séparation qu'elle veut lui épargner; il s'agit maintenant de la santé délicate de Mademoiselle d'Orléans, du danger que présente son état de souffrance.

La plus chère et la plus charmante de toutes les enfans (écrit-elle au duc) a décidé irrévocablement de ma destinée. Il m'est échappé, pour la première fois de ma vie, ce matin, dans mon

trouble, de dire en la présence de Mademoiselle quelques mots entrecoupés qui lui ont donné le soupçon de mon dessein (d'une séparation). Elle n'a rien dit, et sur-le-champ est sortie de ma chambre. J'ai fait peu d'attention à cela. Je ne l'ai revue qu'à dîner; elle n'a point mangé. J'ai seulement remarqué qu'elle étoit triste et changée. Après dîner, je suis rentrée avec M. de Sillery dans ma chambre : Mademoiselle a été dans le jardin; un moment après on est accouru me dire qu'on la rapportoit dans un état affreux parce qu'elle s'étoit trouvée mal. J'ai été, avec M. de Sillery,<sup>(1)</sup> dans le salon où je l'ai trouvée entre les mains de M<sup>lle</sup> Rime et de Sophie, dans un état inexprimable de convulsions, de sanglots, les mains et le nez glacés, et comme une personne mourante. Quand nous avons été seuls, elle, M. de Sillery, Paméla<sup>(2)</sup> et moi, elle m'a dit qu'elle étoit au désespoir... qu'elle en mourroit... Je lui ai juré du fond de l'âme que rien dans l'univers ne pourroit me séparer d'elle; que j'avois tenu un propos inconsidéré, que je l'aimois plus que ma vie, mon repos, ma réputation, que j'étois jusqu'à la mort consacrée à elle... Sa joie, son bonheur ne peuvent s'exprimer.. M. de Sillery a pleuré. Qui n'auroit pas versé des larmes à un tel spectacle?... Je vois bien évidemment que son sensible

(1) le mari de M<sup>me</sup> de Genlis

(2) voir notes 1 p. 39 et 46

cœur et sa délicate constitution ne supporteroient pas cette séparation, puisque sa seule crainte peut la mettre dans cet état... Adorable enfant!... J'ai trouvé des ingrats : elle me paye de tout... Je rétracte, Monseigneur, tout ce que je vous ai dit. Je trouverai bon tout ce que vous déciderez. Je n'offrirai jamais ma démission, je ne quitterai jamais ma chère enfant que par la violence et l'autorité.

La crise était arrivée à l'état aigu, et, en présence d'une semblable attitude, il semble que le duc d'Orléans aurait dû intervenir personnellement pour remettre chaque chose à sa place. Mais, flottant, irrésolu, livré à cet état d'indécision qui fit son malheur et sa perte, il n'était capable de prendre un parti que sous l'impression du premier mouvement ou l'influence de faux amis intéressés à l'égarer<sup>1</sup>. Ce fut la duchesse qui intervint; cette femme au

---

1. Pour bien connaître ce prince, il faut lire le volume qu'a publié Laurent (de l'Ardèche) sous le titre de *la Maison d'Orléans devant la légitimité et la démocratie* (1861, Dentu, in-8°), où se trouve rapportée la série des opinions diverses, pour et contre, exprimées sur le duc d'Orléans, c'est-à-dire le résumé de ses qualités, de ses luttes et de ses faiblesses.

x cœur viril, cette mère de douleurs qui sut toujours allier la fermeté à la douceur, la sévérité à l'indulgence, c'est elle qui notifia nettement son congé à l'institutrice en révolte.

Il n'y avait plus moyen de lutter; il fallut obéir, et M<sup>me</sup> de Genlis s'éloigna, partit pour la province, mais en laissant à Mademoiselle d'Orléans une lettre de six pages où se trouve cette phrase aussi catégorique que peu modeste :

Souvenez-vous de l'histoire de Fénelon et de son élève le duc de Bourgogne; ils furent à peu près séparés ainsi... Le jeune prince sentit vivement son malheur; il aima Fénelon toute sa vie.

Dans une autre lettre elle lui disait :

Nous nous retrouverons, soyez-en sûre.

Elles se retrouvèrent en effet; mais, en attendant, la gouvernante fit un voyage dans le Forez, et, afin d'entretenir son souvenir et l'espoir dans le cœur de son élève, à chaque étape elle lui écrivait des lettres dans le genre de celle-ci :

Ce jeudi 28, d'Orléans, à trois heures après midi.

J'ai passé une mauvaise nuit. Jusqu'à ce que je sache que mon enfant en a passé une bonne et qu'elle a bien dormi, je ne fermerai pas l'œil. Ainsi, cela dépend de vous, chère amie. Quand vous me manderez que vous êtes raisonnable et que vous reposez bien, je reposerai aussi. Je suis changée à faire peur, et ma pauvre Paméla aussi<sup>1</sup>. Comme il y a de charmantes gazes à Lyon, j'en enverrai une bien jolie à mon doux Minon<sup>2</sup>, pour lui faire un pierrot, et puis un joli couteau de Moulins et de petits ouvrages de petits grains de Besançon. Choisir et emballer toutes ces bagatelles sera certainement le seul plaisir que j'aurai dans ce voyage, qui me secoue sans me dissiper. (= chantage)

On ne saurait disconvenir que M<sup>me</sup> de Genlis avait su se faire véritablement aimer de Mademoiselle d'Orléans, dont la santé, déjà fort

---

1. Jeune Anglaise adoptée et élevée par M<sup>me</sup> de Genlis.

2. Petit nom d'amitié donné à Mademoiselle d'Orléans par M<sup>me</sup> de Genlis, qui n'avait probablement pas lu le *Moyen de parvenir*.

éprouvée. l'était encore par les préoccupations du moment et par les émotions diverses que s'appliquait à entretenir en elle l'adroite institutrice, qui, poursuivant sa route, lui adresse de nouveau ces quelques lignes :

De Thiers, ce 5, à huit heures du soir.

Encore à Thiers, faute de chevaux. Cela est bien cruel. Je ne pourrai partir que demain matin à six heures. J'ai été encore ce matin gravir des montagnes, tant à pied qu'en charrette menée par des bœufs. J'ai vu une chose véritablement intéressante. Combien de fois j'ai répété : « Ah ! si mes chers enfans étoient là ! » Je ne jouis de rien sans eux, et je ne puis m'accoutumer à n'avoir pas mon doux Minon à côté de moi. Bonsoir, tendre amie que j'aime passionnément. Dites à vos frères que je leur écrirai demain et qu'ils me sont, ainsi que vous, beaucoup plus chers que ma vie. Embrasse pour moi ma Pény et mon Henriette.

Enfin, après une absence de quelques semaines, pendant lesquelles elle parcourut plusieurs contrées du centre de la France, M<sup>me</sup> de

Genlis reprit la route de Paris et écrivit cette dernière lettre, datée de Clermont, le 3 mai :

Quand ma chère amie recevra cette lettre je serai bien rapprochée d'elle, et je ne m'en éloignerai plus. J'ai regretté mon enfant aujourd'hui encore plus qu'à l'ordinaire, s'il est possible, parce que ce pays est ravissant. Il n'y a pas de situations et d'environs comparables à ceux de Clermont. Rien au monde n'est plus singulier, plus pittoresque, plus frais et plus agréable. Nous rapportons à mon enfant, une grappe de raisin pétrifiée dans une fontaine, et puis des pâtes d'abricots. Chère petite amie, je n'ai d'autre plaisir que celui de m'occuper de toi, que j'aime à la folie et que je porte partout dans mon cœur. J'ai au cou ton profil qui ne me quitte ni jour ni nuit, et puis ton portrait, jouant de la harpe, et puis un bracelet, et enfin un portefeuille. Avec cela la bonbonnière de ton ouvrage que j'ai mise dans ma poche le jour cruel de mon départ, tous les anneaux que tu m'as donnés pour ma montre et ma jolie jarretière de cheveux à mon doigt. En outre, j'ai dans ma poche toutes tes charmantes petites lettres, que je relis toute la journée en voiture ; tout cela m'attendrit et m'occupe de la seule manière qui puisse m'être agréable.


Soignez-vous bien, mon doux Minon. Songez toujours qu'en vous dissipant, qu'en ménageant votre santé, c'est la mienne dont vous prenez soin. Bonsoir, fidèle et tendre amie. Je vous quitte parce qu'il est tard, et qu'il faudra demain se lever de bonne heure. Bonsoir, enfant chérie au delà de toute expression.

M<sup>me</sup> de Genlis revint peu de jours après et fut réintégrée dans toutes les prérogatives de son emploi de *gouverneur*, mais sans être réconciliée avec la duchesse, qui, de guerre lasse, finit par la tolérer pour le moment, faute de mieux.

---



### III

ous avons dit que M<sup>me</sup> de Genlis publia vers cette époque, c'est-à-dire en 1791, sous le titre de *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, deux volumes qui contiennent, ainsi que ses *Mémoires* et autres opuscules d'elle cités plus haut, des lettres et des détails relatifs à ses démêlés avec la maison d'Orléans. Or, cette première publication avait non seulement pour but de la justifier en ce qui concernait les démêlés en question, mais encore de lui donner le beau rôle dans ses discussions incessantes avec M. Lebrun et l'abbé Guyot, précepteurs des jeunes princes : car elle était toujours en guerre ouverte ou latente avec son entourage. Relativement aux deux précepteurs, tous les torts n'étaient peut-être pas de son côté; mais on ne peut disconvenir qu'elle

x

cherchait sans cesse à éloigner les gens qui la gênaient, à faire le vide autour d'elle, afin de s'emparer seule de l'autorité.

Dans cette même publication elle fit connaître le mode d'enseignement, la méthode qu'elle avait suivie pour l'éducation des enfants du duc d'Orléans. Arrêtons-nous quelque peu au plan qu'elle a tracé à ce sujet, lequel est conçu de la façon la plus ingénieuse, la plus pratique. Sans y tenir le haut du pavé, les exercices du corps y ont une large part, attendu qu'elle considérait avec raison la santé du corps comme étant solidaire de celle de l'intelligence; et elle inventa toute une série de ces exercices dont la gymnastique de nos jours a fait son profit sans lui en attribuer le mérite : *souliers à semelles de plomb*<sup>1</sup>; jeux de la *poulie*, de la *corde*, des *poids aux pieds*; les *sauts*, les

---

1. « Quand M. le duc de Chartres m'a quittée, chacun de ses souliers pesoit une livre et demie, et il faisoit avec ce poids des sauts et des courses à pied de trois ou quatre lieues d'un pas très vite. Les souliers de Mademoiselle d'Orléans pèsent, en ce moment, deux livres; elle ne les quitte jamais que pour danser. »

*courses* de vitesse, le transport des *hottes* chargées, des *cruches* pleines d'eau <sup>1</sup>, etc.; puis la natation, l'équitation, le tir à l'arc, au fusil, au pistolet, l'escrime, le billard, l'exercice militaire, le volant, la danse, etc. A déjeuner on parlait allemand, à dîner anglais, à souper italien; des professeurs de toute espèce pour les sciences, la littérature, les beaux-arts; puis la botanique, l'histoire naturelle, un maître jardinier pour apprendre la culture de la terre, un maître menuisier, etc. Quant à l'étude de l'histoire sainte et de l'histoire ancienne, elle se faisait à l'aide d'une série de tableaux industrieusement dessinés et vus à travers une « lanterne magique ». Rien n'était négligé par l'institutrice pour rendre à ses élèves le travail agréable et facile en même temps que fructueux; et c'était là résoudre le grand problème

---

1. « Monsieur de Chartres a porté dans chaque cruche le poids de 92 livres, ce qui fait 184 pour les deux... Les poids que Monsieur de Montpensier s'attachoit aux pieds l'hiver dernier pesoient tous deux 50 livres, par conséquent 25 livres chaque. » (Sic.) — *Leçons d'une gouvernante* (M<sup>me</sup> de Genlis), t. II, p. 513, 514, 517, 519.

qui préoccupait M<sup>me</sup> de Maintenon, quand elle écrivait aux dames de Saint-Cyr : « Rendez vos récréations gaies et libres, on y viendra. »

Mais les événements politiques se sont succédé avec rapidité ; la Révolution marche à grands pas et le duc d'Orléans, craignant pour la sûreté de sa fille, à qui d'ailleurs les médecins ont ordonné les eaux de Bath, l'envoie en Angleterre sous la conduite de M<sup>me</sup> de Genlis, qui emmena avec elle sa fidèle Paméla<sup>1</sup> et une autre jeune personne qu'elle avait également élevée.

Elles partirent le 11 octobre 1791, et M<sup>me</sup> de Genlis nous apprend dans ses *Mémoires* qu'elle se fit accompagner par Pétion, pour qui elle avait une « véritable estime », afin d'avoir auprès d'elle quelqu'un qui, au besoin, pût haranguer le peuple et les municipaux si on arrêtait les voyageuses dans les provinces agitées qu'elles devaient traverser. Pétion les quitta à Londres et revint à Paris dont il fut, peu après, nommé maire.

---

x 1. On prétendait que Paméla était sa fille.

En arrivant à Douvres, M<sup>me</sup> de Genlis avait écrit la lettre suivante au duc de Beaujolais :

De Douvres, vendredi 28.

Nous avons eu un heureux passage, cher petit ami. Vos frères sont venus me dire adieu à Calais. Vous jugez, cher enfant, combien j'ai été sensible à cette preuve touchante de leur amitié. Nous sommes tous en bonne santé; votre sœur vous embrasse. Adieu, cher enfant de mon cœur et que j'aime à la folie. Appliquez-vous bien. Pensez à votre amie qui pense à vous sans cesse. Je vous écrirai aussitôt que nous serons à Bath. Adieu, *my dear love*.

Quelques jours après elles arrivèrent à Bath, et, le 4 novembre, la gouvernante écrivit de nouveau au duc de Beaujolais :

Notre ami, M. Voydel, remettra cette lettre à mon cher enfant, et j'envie le bonheur qu'il aura de le voir. Il me semble, cher ami, qu'il y a un an que je vous ai quitté. Que je voudrais vous tenir ici dans notre jolie petite maison ! Nous faisons de charmantes promenades dans la cam-

pagne et même dans la ville. On y marche sur de beaux trottoirs, comme dans une chambre. Cette ville est ravissante, rien n'y manqueroit à mon bonheur si mes *trois garçons* y étoient avec moi.

Écrivez-moi par le petit Lepeintre, cher enfant, et mandez-moi tout ce que vous savez de nouvelles. Faites mes complimens à MM. Liébaud et Millin quand vous les verrez. Pensez quelquefois à votre tendre amie.

Les boutiques, ici, sont charmantes. Nous n'avons pas encore eu le temps d'y aller. Quand nous irons, nous y achèterons quelque rareté pour mon Lédgard<sup>1</sup>. Adieu, *dearest child of my heart*.

Du reste, M<sup>me</sup> de Genlis ne négligeait rien pour distraire, pour étourdir la jeune et intéressante élève qui lui avait été confiée et qu'attristaient à la fois l'état de sa santé, son éloignement de la France et la crainte des dangers terribles qui menaçaient sa famille. A Bath, où il y avait une excellente troupe de comédiens qui jouaient la tragédie et la comédie, elles allaient souvent au spectacle; puis, elles assis-

---

1. Un des prénoms du duc de Beaujolais.

taient aux courses de New-Market, visitaient l'université de Cambridge, les merveilleuses grottes de Derbyshire, ou elles voyageaient dans l'intérieur des provinces d'Angleterre<sup>1</sup>. Mais l'argent devenait rare à cette époque; vint le quart d'heure de Rabelais, et la gouvernante fut obligée de rendre ses comptes au duc d'Orléans qui, en raison des malheurs du temps, ne lui avait pas ouvert un crédit illimité. Voici la curieuse lettre qu'elle lui écrivit à ce sujet :

Londres, mardi 17 janvier 1792.

Je vous envoie le compte total de dépense depuis celui que vous a porté M. Voydel jusqu'à ce jour. Vous trouverez que depuis trois mois moins une semaine, il y a eu un peu plus de [1] 10,000 francs de dépensés, ce qui passe de 2,000 francs environ la somme que vous avez fixée; mais il faut songer que l'inexpérience, des friponneries inévitables dans les commencemens pour des étrangers, les séjours les plus chers de l'Angleterre, Bath et Londres, des frais d'établis-

---

1. *Mémoires, passim.* = 500 Louis de 20 F  
(= 350,000 F. 1980) 5

sement, des choses achetées et qui restent, etc. <sup>1</sup>, ont dû rendre les premiers trois mois, sans aucune comparaison, plus chers que ceux qui suivront.

Nous allons quitter Londres et aller aux eaux de Scarborough, province éloignée où l'on vit, dit-on, à très bon marché. Nous passons à Cambridge et de là à Edmond's-Bury qui est à vingt milles et qui est surnommé le Montpellier de l'Angleterre. Nous y resterons aussi quelques jours, et puis nous continuerons doucement notre route jusqu'à Scarborough, où nous passerons tout le reste de l'hiver, et où, j'espère, nous économiserons bien de l'argent. Cette vilaine dépense est ma croix et un tourment inouï pour moi. Quand je suis venue seule en Angleterre avec M. Myris, j'y passai cinq semaines et trois jours. Je n'avois qu'une femme de chambre et deux domestiques, je n'y eus assurément aucun faste, je n'y achetai de petites choses que pour 60 louis, et mon voyage me coûta 9,000 francs. Il est vrai que comme c'étoit de l'argent à moi (de mes ouvrages), je n'étois pas Harpagon comme je le suis de votre argent, et j'avoue par exemple que chez nous, nous faisons très bonne

---

1. Les habits complets des gens, des selles anglaises, pistolets, etc. (*Note de Mme de Genlis.*)



chère, au lieu que depuis que nous sommes en Angleterre, notre table est d'une frugalité dont il y a peu d'exemples.

A Bath, où les chaises à porteurs étoient hors de prix et où, le matin, mon économe Henriette faisoit mille courses pour la maison, elle n'a jamais pris une chaise pour ces courses et les a toutes faites à pied, quelque temps qu'il fit, ce qui m'a coûté beaucoup de souliers que j'ai la noblesse d'âme de ne vous pas compter. Nous n'avons pris un laquais de louage que les premiers jours. Paméla étoit l'interprète dans la maison pour les ouvriers, et Henriette avec Hovain pour les commissions du dehors. Faisant faire notre cuisine à Bath, par Hovain, et ne voulant ni marmiton ni laquais de louage, les domestiques l'aïdoient dans la cuisine, de manière que nous nous servions nous-mêmes à table.

Je vous passe bien d'autres détails de ce genre qui vous prouveroient qu'on peut être fort économe sans l'être jusqu'à ce point. Avec cela je suis désolée que nous ayons passé ce que vous aviez prescrit ; mais nous ne reviendrons plus à Londres. Ce petit séjour a été cher parce que j'ai voulu tout voir en peu de temps : toutes les belles pièces de théâtre, tous les monuments, un carrosse tous les jours, etc. Désormais, plus de spec-

tacles, une province éloignée; nous regagnerons les dépenses faites. Je saurai demain ce que vous avez mandé à M. de la Cour de nous donner régulièrement. J'ai oublié ce que vous m'aviez mandé là-dessus; j'imagine que ce sera tous les premiers mois : ce qui doit faire, argent de France, environ 4,000 francs moins quelque chose par mois. Mais nous devons ici le carrosse de louage et quelques chiffons achetés par Mademoiselle <sup>1</sup>. Ainsi, pour être au courant, il faudra que vous donniez ordre à M. de la Cour de nous donner 100 guinées qui acquitteront le surplus de dépenses occasionné par ces courses de Londres. Ensuite, il payera le premier de février, ce qui nous revient, et nous serons bien et au courant, et toutes les grandes dépenses faites, nous n'en ferons certainement plus d'extraordinaires. Les habits des gens et redingotes ont coûté 17 guinées, les selles et pistolets 23, ce qui fait pour ces seuls articles 40 guinées.

Nous avons aussi acheté fourchettes, cuillères d'argent, huilier plaqué, assiettes, etc., ce qui est dû à Bath, par Hovain, à une personne qui lui a prêté pour s'acquitter en partant. Ainsi, les 100

---

1. Cinquante-neuf guinées dues à Bath. (Note de Madame de Genlis.) Donc elle a des dettes en plus!

guinées de surplus que je vous demande payeront ces achats extraordinaires qui ne se renouvelleront plus, de même que la dépense de Londres. J'attends pour partir d'ici votre réponse et ces 100 guinées.

Quant à votre vin, nous n'avions jamais compté y toucher. Mademoiselle, Paméla et moi n'en buvons point, M. Lepeintre et Henriette très rarement, et je crois que depuis que nous sommes à Londres, nous en avons acheté environ cinq ou six bouteilles. Quant à ce que vous nous dites que nous pouvions prendre deux ou trois domestiques de plus, cela étoit impossible avec la somme que vous avez fixée.

---

#### IV



L y avait près d'un an que M<sup>me</sup> de Genlis était en Angleterre. Là, entourée des hommes les plus distingués, les Fox, les Sheridan, les Castlereagh, dont elle avait fait sa société habituelle, elle se laissait aller tout doucement aux rigueurs d'un exil qui avait ses compensations, quand le duc d'Orléans redemanda sa fille. D'abord, la gouvernante hésita, résista même; elle se refusait tout au moins à prendre avec son élève le chemin de la France, qui était livrée alors aux violences des partis (les massacres des prisons<sup>(1)</sup> venaient d'avoir lieu); mais, sur les représentations de Sheridan, elle se décida à partir, et, après quelques épisodes plus ou moins dramatiques racontés par elle, les voyageuses arrivèrent à

(1) Septembre 1792

Paris; mais le duc d'Orléans les fit repartir presque aussitôt pour la Belgique.

A compter de ce moment, ce ne furent bientôt que marches et contremarches, allées et venues pour la gouvernante et pour l'élève. Leur vie devint une odysée. Proscrites comme émigrées, elles allèrent demander, ainsi que tant d'autres, quelque repos à l'étranger.

Après un séjour assez prolongé à Tournai, où elle vit le général Dumouriez et assista pour ainsi dire à sa défection (26 mars 1793), M<sup>me</sup> de Genlis, toujours accompagnée de Mademoiselle d'Orléans, traversa une partie de l'Allemagne et se rendit en Suisse, où le jeune duc de Chartres vint les rejoindre. Ils s'établirent à Zug, sous des noms supposés. Celui de M<sup>me</sup> de Genlis lui avait attiré plus d'un désagrément pendant ses voyages; les émigrés l'appelaient alors la *Citoyenne*, la *Jacobine*; on la considérait comme la conseillère, l'instigatrice de complots qu'elle a cherché plus tard à désavouer <sup>1</sup>. Quoi qu'il en

---

1. De même, elle a voulu expliquer l'emploi de son temps postérieurement à la Révolution, en publiant un volume que

soit, son *incognito*, ainsi que celui de la jeune princesse et de son frère ayant été révélé, l'autorité locale leur ordonna de s'éloigner, circonstance dont se souvint peut-être trop M<sup>me</sup> de Genlis, lorsque, plus tard, dans quelques-uns de ses ouvrages, ayant à parler du gouvernement des petits cantons helvétiques, elle le fit avec tant d'amertume.

Le général Montesquiou, réfugié comme eux, lui procura alors, ainsi qu'à la jeune princesse, un asile dans un couvent de Bremgarten. Là, elle écrivit lettre sur lettre à la duchesse d'Orléans, qui dédaigna de lui répondre, et qui cherchait toujours le moyen de retirer sa fille des mains de son institutrice. Dans ce but, la tante de Mademoiselle Adélaïde, la princesse de Conti, qui était elle-même dans un couvent à Fribourg, demanda sa nièce à l'institutrice qui, dans ses *Mémoires* et ailleurs, s'est attribué le mérite

---

x nous avons déjà cité<sup>h. 33</sup> et qui porte ce titre : *Précis de la conduite de M<sup>me</sup> de Genlis depuis la Révolution* (Hambourg, Hoffmann, 1796, in-18), avec cette pensée de M<sup>me</sup> de Maintenon pour épigraphe : « On ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant. »

de l'initiative à cet égard, tandis que des biographes prétendent le contraire et disent même qu'elle avait abandonné la jeune princesse, qui alla rejoindre alors sa tante à Fribourg. Quoi qu'il en soit, l'élève et la gouvernante se séparèrent cette fois pour toujours, et, en se quittant, cette dernière, fidèle à ses habitudes pédagogiques, remit à son élève une lettre, ou mieux, une longue instruction en forme d'adieux (chose qu'elle faisait toujours en pareille circonstance, comme le Parthe lance son trait en fuyant), et dans laquelle elle lui donne le conseil de choisir toujours pour ses lectures les meilleurs auteurs, tels que Massillon, Bourdaloue, Fénelon, etc., et, ajoute-t-elle, les *Annales de la Vertu* et les *Veillées du château*, c'est-à-dire deux de ses propres ouvrages<sup>1</sup>.

Libre désormais, rendue à elle-même, M<sup>me</sup> de Genlis put recommencer ses pérégrinations<sup>2</sup>.

---

1. Cette lettre se trouve au tome IV, page 259, de ses *Mémoires*, et page 166 du *Précis de sa conduite*.

2. Son mari, dont la vie politique se trouva mêlée à celle du duc d'Orléans, était mort révolutionnairement dans l'interval-  
le. Nommé d'abord député aux états généraux sous le nom

Du reste, elle y fut contrainte : car, peu après, son vrai nom ayant été connu (elle avait pris celui de M<sup>me</sup> Lenox au couvent de Bremgarten), on l'invita à chercher un autre refuge.

Cette fois, craignant qu'il n'y eût plus désormais pour elle de sécurité en Suisse, elle résolut de quitter cette contrée et partit pour la Hollande, d'où elle se rendit ensuite à Altona, à Hambourg et à Berlin, évitant avec soin la rencontre des émigrés royalistes qui se trouvaient çà et là sur sa route. Obligée de sortir de Prusse sur l'ordre même du roi, elle revint à Hambourg, ville dans les environs de laquelle s'était fixé son gendre, le comte de Valence ; puis, pour échapper aux traits mordants des émigrés dont le pays était rempli et parmi lesquels figurait Rivarol, qui l'accabla de ses épigrammes<sup>1</sup>, elle se retira dans une ferme du

---

de marquis de Sillery, il fut ensuite appelé à la Convention et compris dans la proscription, suite des événements.

1. A quelqu'un qui lui demandait son sentiment sur M<sup>me</sup> de Genlis, Rivarol répondit : « Je n'aime que les sexes prononcés. »  
 × Il répandit le bruit qu'elle allait épouser Necker, devenu veuf, trouvant ainsi piquant de la marier à un bourgeois de Genève,  
 × elle dont on connaissait l'infatuation pour la noblesse, et sur-



Holstein qu'exploitait le comte de Valence; et partout, sur son passage, une aventure romanesque lui arrivait, une rencontre singulière avait lieu. A Altona, c'est un gros boulanger allemand qui la recherche en mariage; à Berlin, malgré ses cinquante-quatre ans<sup>(1)</sup>, elle inspire une passion violente, dit-elle, à un conseiller, jeune homme de vingt et un ans, qui veut se tuer pour elle, etc. (1) donc en 1800

On peut être surpris que, au milieu de tant d'incidents à sensation, de tant de déplacements successifs, elle trouvât la possibilité d'écrire, qu'elle eût assez de liberté d'esprit pour s'occuper de travaux littéraires. C'est pourtant au cours de cette vie errante qu'elle composa un grand nombre de ses ouvrages. Ici, elle termine ses *Petits Émigrés*, là, elle commence les *Vœux téméraires*, ailleurs, elle ajoute quelques pages à son *Herbier moral*; plus loin, elle lance du fond de sa retraite (1795) ses

---

tout de lui donner pour belle-fille Mme de Staël. Enfin Rivarol fit une parodie du *Songe d'Athalie*, où elle figure à côté de l'abbé Gauchat et de Buffon, qui y joue aussi un rôle ridicule.

*Chevaliers du Cygne*, livre rempli d'allusions  
× hostiles contre Marie-Antoinette, de même que  
contre la royauté, ce qui porta à son comble la  
fureur des émigrés.

Vers cette époque elle écrivit à l'aîné de ses  
anciens élèves, au jeune duc d'Orléans, qu'elle  
croyait en Amérique, mais qui voyageait alors  
dans le nord de l'Europe, une très curieuse  
× lettre qu'on trouvera à l'*Appendice*, et par  
laquelle elle exhorte ce prince à refuser la cou-  
ronne qu'une faction d'émigrés était, disait-on,  
disposée à lui offrir. Et comme elle était elle-  
même accusée de faire partie de cette faction,  
elle écrivit la lettre dont il s'agit en vue de se  
justifier et d'obtenir du Directoire, qui gouver-  
nait alors, sa radiation de la liste des émigrés.

Mais le moment approchait où elle allait être  
autorisée à rentrer en France, faveur qu'elle  
n'avait cessé de solliciter et qu'elle obtint du  
× premier consul, qui fit rayer son nom de la  
liste des émigrés et lui accorda en outre une pen-  
sion de 6,000 francs, plus un logement à l'Ar-  
senal, avec le droit de prendre dans la biblio-

thèque tous les livres dont elle aurait besoin. Elle ne tarda pas à se brouiller avec Ameillon, conservateur de cet établissement; mais elle s'attacha avec soin à conserver les bonnes grâces de Napoléon, qui, curieux de tirer parti des connaissances qu'elle avait acquises des personnes et des choses de l'ancienne cour, l'autorisa, sur sa demande, à lui écrire tous les quinze jours des lettres particulières sur « la politique, les finances, la littérature, la morale, enfin sur tout ce qui lui passerait par la tête ». Ces lettres, dont M<sup>me</sup> de Genlis ne donna que quelques faibles extraits, n'ont jamais été imprimées \* *in extenso*, et ses ennemis en suspectèrent dès lors le contenu, le caractère, prétendant que si elles eussent été aussi inoffensives qu'elle le disait, elle n'eût pas manqué de les publier, elle qui imprimait tout, « jusqu'aux ordonnances de son médecin et aux mémoires de son apothicaire<sup>1</sup> ».

Quoi qu'il en soit, cette correspondance dura

---

1. *Madame de Genlis en miniature*, p. 291. par H. de Sevelinges - 18  
(Voir *supra* note 1 p. 2)

longtemps, et les relations, qui se resserrèrent  
 × ainsi entre Napoléon, devenu empereur, et  
 M<sup>me</sup> de Genlis, furent très fructueuses à cette  
 dernière et aux siens : son frère, le marquis  
 Ducrest, eut une pension de 1,000 écus ; sa  
 nièce fut placée auprès de l'impératrice José-  
 phine, et elle obtint pour elle-même, de la reine  
 de Naples, femme de Joseph Bonaparte, une  
 seconde pension de 3,000 francs. Alors son  
 dévouement, son enthousiasme pour Napoléon  
 ! et sa famille ne connurent plus de bornes, et  
 elle prit à partie tous ceux qui ne s'inclinaient  
 pas devant l'homme du destin, devenu son  
 idole. Cependant, à la rentrée des Bourbons,  
 elle s'empressa, comme tant d'autres émigrés  
 qui avaient été comblés des bienfaits de Napo-  
 léon, d'aller offrir ses hommages et ses services  
 à Louis XVIII, qui répondit que, « si en poli-  
 tique M<sup>me</sup> de Staël était beaucoup trop homme,  
 × M<sup>me</sup> de Genlis était un peu trop femme ».

La Restauration lui refusa donc son concours.  
 Alors elle se retourna du côté du duc d'Orléans  
 et de la princesse Adélaïde,<sup>(1)</sup> envers lesquels elle

(1) Sœur du duc d'Orléans (Louis-Philippe)  
 tous deux ses anciens élèves - voir supra p. 23.  
 Adélaïde = H<sup>lle</sup> d'Orléans, ex "Minion" !

avait eu des torts pendant l'émigration, et qui l'accueillirent assez froidement. Toutefois, elle eut une pension du duc d'Orléans, qui lui faisait quelques visites *incognito*, sans la recevoir ostensiblement au Palais-Royal, où elle allait cependant de temps en temps.

x Elle se résigna tant bien que mal à ce régime de faveurs tempérées de la part de ses anciens élèves, y trouvant une sorte de compensation dans les visites imprévues, dans les connaissances nouvelles que lui attirait curieusement chaque jour la grande notoriété de son nom et de ses aventures. D'ailleurs, ses ennemis eussent suffi pour la tenir en haleine. Elle ne faisait rien pour les désarmer ni pour en diminuer le nombre. Au contraire, ils se multiplièrent à l'envi autour d'elle, grâce à ses hauteurs, à son langage impérieux, tranchant et agressif : on eût dit qu'elle y prenait plaisir, qu'elle recherchait plus que jamais cette vie de polémique et de combat qui avait marqué ses premiers pas dans la carrière. Aussi sont-ils nombreux, les couplets et les brocards qu'on fit  
(en 1815 elle a 69 ans)

x pleuvoir sur elle; elle devint le point de mire de mille jeux de mots, d'épigrammes de toute espèce et généralement d'une révoltante obscénité<sup>1</sup>. Toutefois, dans sa jolie satire des *Nouveaux Saints*, Marie-Joseph Chénier lui a décoché quelques vers qui peuvent être reproduits sans scrupule :

[ J'aperçois le phénix des femmes beaux esprits.  
 Son libraire tout seul connaît tous les écrits  
 Dont madame<sup>u</sup> Honesta<sup>u</sup> daigne enrichir la France.  
 Vous n'y trouverez point cette heureuse élégance,  
 Cet esprit délicat dont les traits ingénus  
 Brillaient dans Sévigné, La Fayette et Caylus.  
 C'est un lourd pédantisme, un ton sévère et triste;  
 C'est Philaminte encor, mais un peu janséniste.  
 « De la France avec moi le bon goût avait fui,  
 Dit-elle; après dix ans j'y reviens avec lui : (1)  
 Plaignant du fond du cœur ma patrie en délire,  
 J'arrive d'Altona pour vous apprendre à lire. » (2)

. . . . .  
 . . . . .

Dans cette même satire, Chénier appelle M<sup>me</sup> de Genlis « mère de l'Église », faisant

x 1. Voir à cet égard les *Mémoires de Bachaumont* des 29 janvier, 3, 14, 15 février, 17 avril 1782 et 13 juillet 1784.

(1) en 1800 - voir. supra p. 60 (2) d<sup>o</sup> - p. 59

ainsi allusion à deux ouvrages de théologie et de morale qu'elle avait publiés sous son nom, mais qui furent attribués plus tard, comme nous l'avons dit, à l'abbé Gauchat et à l'abbé Lamourette.<sup>(1)</sup> Au surplus, un jour, à Berlin, le docteur Gall, en explorant les protubérances de sa tête, lui avait trouvé la bosse de la religion à un point de grosseur « véritablement extraordinaire », dit-elle; sur quoi M. de Talleyrand, présent à la séance, ainsi que plusieurs dames de la cour, s'écria, avec ce ton moitié ironique, moitié câlin dont il avait le secret : « Vous voyez, Mesdames, que madame n'est pas une hypocrite. »

Les détracteurs de M<sup>me</sup> de Genlis furent peut-être encore plus acharnés en prose qu'en vers, bien que moins crus parfois dans leurs propos. Rivarol prétendait que « le Ciel avoit refusé la magie du talent à ses productions, comme le charme de l'innocence à sa jeunesse ». Le comte de Tilly a dirigé contre elle le pamphlet le plus violent, le plus excessif qui ait jamais été lancé contre une femme auteur, espèce de

(1) *Supra* p. 22 note 1

réquisitoire qui ne contient pas moins de vingt pages de ses *Mémoires*<sup>1</sup>. Musset-Pathay l'a également criblée de ses traits dans un chapitre *ad hoc* de ses *Contes historiques*, intitulé LA LUNE ROUSSE<sup>2</sup>. Renchérissant sur l'un et sur l'autre, M. de Sevelinges a publié un livre tout entier sur elle, livre spirituel, mordant, intitulé : *Madame de Genlis en miniature*<sup>3</sup>. Nous n'en finirions pas si nous rappelions seulement les noms des écrivains qui l'ont accablée de leurs sarcasmes. Et, chose étrange ! les femmes de lettres attaquées par elle se montrèrent plus généreuses que les hommes. M<sup>me</sup> Necker et M<sup>me</sup> Cottin, qu'elle avait l'une et l'autre passées au fil acéré de sa plume, ne se plaignirent pas plus que M<sup>me</sup> de Staël<sup>(1)</sup> ; mais d'autres

x 1. *Mémoires du comte de Tilly* : Paris, 1828, 3 vol. in-8°, t. III, p. 303 à 322.

— 2. *Contes historiques*, par Musset-Pathay : Paris, 1826, 1 vol. in-8°, p. 258 à 271. Musset-Pathay n'avait pas tenu le même langage cinq ans auparavant dans son *Histoire de J.-J. Rousseau*, t. II, p. 96, où il porte littéralement l'encensoir sous le nez de M<sup>me</sup> de Genlis, en disant, entre autres douceurs, « qu'elle est de tous les disciples de J.-J. Rousseau celle qui fait le plus honneur au maître ».

x 3. *Madame de Genlis en miniature*, Sevelinges : Paris, 1826.  
(ter repetita placuit !)

(1) supra p. 3



femmes auteurs ne montrèrent pas la même longanimité, et, sous le nom de M<sup>me</sup> de Gercourt, M<sup>me</sup> Sophie Gay, dans son roman de *Laure d'Estell*, publié en 1802, lui fit jouer un très vilain rôle. La baronne d'Oberkirch l'a également ridiculisée dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*.

M<sup>me</sup> de Genlis ne se borna pas à cette petite guerre littéraire, à ces escarmouches nées de la jalousie du métier et de l'infatuation de soi-même; elle se chargea la conscience d'un fait plus grave, d'une agression gratuite. De même qu'elle avait porté une main détournée sur Marie-Antoinette, elle attaqua, de front cette fois, l'amie de cette malheureuse reine, la princesse de Lamballe, autre touchante victime de nos discordes civiles. Elle lui attribua des travers, des ridicules, des petitesse de caractère et d'esprit, sur lesquelles il est inutile d'insister, M. de Lescure en ayant fait bonne et éclatante justice<sup>1</sup>. Mais ce qui a lieu d'étonner, c'est que

---

1. *La Princesse de Lamballe, sa vie, sa mort*, par M. de Lescure : Plon, 1864, 1 vol. in-8°, p. 81 et suiv.

le secrétaire intime de la duchesse d'Orléans publia, en 1822, le *Journal* de la vie de cette princesse, journal où il est parlé en termes fort élogieux de M<sup>me</sup> de Genlis<sup>1</sup>. On y trouve en effet une espèce de panégyrique de l'ancienne gouvernante, dont on va jusqu'à citer avec complaisance des pages entières de ses ouvrages.

Que conclure de tout cela, sinon que la duchesse d'Orléans, en permettant un tel langage à son secrétaire intime, se montrait de plus en plus digne de son noble père, et qu'elle pratiquait comme lui le pardon des injures et l'amour du prochain à un degré peu commun.

Au surplus, si, comme nous l'avons dit, M<sup>me</sup> de Genlis eut ses détracteurs, les prôneurs, les thuriféraires ne lui manquèrent pas non plus, et parmi ceux-ci on voit apparaître Buffon et M. de Fontanes. Elle eut le courage de consigner dans ses *Mémoires* (t. V, p. 142) la lettre

---

1. *Journal de la vie de Son Altesse Sérénissime Madame la duchesse d'Orléans*, par E. Delille, son secrétaire intime. Paris, 1822, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

singulière que ce dernier lui adressa et dans laquelle il la comparait à Fénelon et la mettait au-dessus de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M<sup>me</sup> de La Fayette. Mais, s'il est quelque chose de plus ridicule encore que cette lettre, c'est celle que Buffon lui écrivit également, et qu'on trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (janvier 1780). M<sup>me</sup> de Genlis eut, cette fois, la modestie de ne pas publier cette missive dans ses *Mémoires*, mais, au dire de Bachaumont (13 mars 1780), elle la répandit avec complaisance, puis fit mine de se fâcher de la publicité qui lui avait été donnée (12 décembre 1787). Dans tous les cas, cette pièce curieuse, monument d'un accès d'aberration d'un grand esprit, mérite de passer à la postérité, et nous la transcrivons ici pour l'édification de ceux qui peuvent l'avoir oubliée.

Janvier 1780.

Je ne suis plus amant de la nature ; je la quitte pour vous, Madame, qui faites plus et qui méritez mieux. Elle ne sait que former des corps, et vous

! créez des âmes. Que la mienne n'est-elle de cette heureuse création! J'aurois ce qui me manque pour plaire, et vous jouiriez avec plaisir de mon infidélité. Pardonnez-moi, Madame, ce moment de délire et d'amour. Je vais maintenant parler raison.

Votre charmant *Théâtre* m'a fait autant de plaisir que si j'étois encore dans l'âge auquel vous l'avez consacré. Vieux et jeunes, grands et petits, tous doivent étudier ces tableaux si touchans où les vertus données par l'éducation triomphent des vices et des ridicules. Chaque trait porte l'empreinte de votre âme céleste. Vous l'avez peinte à chaque scène sous un emblème différent et sous la morale la plus pure. Une connoissance parfaite du monde, toutes les grâces de l'esprit et du style, ont conduit aussi vos pinceaux, et, quoique vous n'ayez point parlé de Dieu, je crois néanmoins aux anges. Vous êtes un de ceux qu'il a le mieux doués. Recevez en cette qualité toutes mes adorations. Nul mortel ne peut vous en offrir de plus sincères.

BUFFON.

---



EN définitive, de même que nous l'avons vue, lorsqu'elle était au Palais-Royal, se montrer jalouse des personnes qui la gênaient et parvenir à les écarter afin de régner sans partage, de même, à toutes les époques de sa vie, M<sup>me</sup> de Genlis s'appliqua à déprécier les écrivains contemporains et certains personnages de marque, afin d'occuper seule l'attention publique. Son péché mignon était l'ostentation, l'orgueil, auquel elle joignait une dose de dissimulation et même de fausseté, ainsi qu'elle-même en a fait l'aveu. C'était avant tout un esprit ombrageux et despote, une femme à systèmes, à projets préconçus, qui croyait à la puissance de ses idées, à l'infaillibilité de ses décisions. Et c'est là qu'il faut chercher et qu'on trouve le principe des torts

graves qu'elle s'est donnés envers la plupart de ses contemporains, et surtout à l'égard de la maison d'Orléans, qui n'avait eu pour elle et les siens que des bontés, et dont la main généreuse alla la chercher, sur ses vieux jours, jusque dans l'ombre de sa modeste retraite. Enfin, c'est son orgueil qui, contre toute espèce de droit, lui fit opposer une longue résistance aux vœux si naturels d'une mère qui redemandait sa fille.

Tous ces faits donnent la note des exigences despotiques, des prétentions hautaines que M<sup>me</sup> de Genlis apportait dans la vie privée, comme aussi de la passion qui la poussait vers la politique et lui faisait adopter successivement tous les régimes. En toute chose elle ne procédait que par accès et par excès.

Et cependant cette femme, à laquelle on pouvait soupçonner un cœur sec et égoïste, avait des qualités estimables. Elle aima sincèrement ses élèves, surtout Madame Adélaïde, et sa tendresse pour ses propres enfants est connue. Elle montrait, en outre, pour les petits et les

humbles une extrême sensibilité; elle adopta et x  
traita en mère dévouée plusieurs déshérités  
qu'elle rencontra sur son chemin et dont elle  
assura l'avenir.

D'abord, elle adopta une jeune fille anglaise  
appelée Nancy Syms, qu'elle nomma Paméla,  
la belle, la douce, la bonne Paméla, dont elle  
fait tant l'éloge, et qu'elle maria à lord Édouard  
Fitz-Gérald, mort en Écosse d'une façon tra-  
gique<sup>1</sup>; ensuite elle recueillit une autre jeune  
personne du nom d'Helmina; puis Stéphanie  
Alyon, sa filleule; puis un petit garçon prussien  
dont elle avait connu la mère pendant son sé-  
jour à Berlin, et qui, plus tard, se fit un nom  
par la supériorité de son talent sur la harpe,  
instrument qu'il perfectionna<sup>2</sup>; enfin, elle s'at-  
tacha un orphelin sans appui, âgé de cinq ans,  
qui avait des dispositions heureuses de plus  
d'un genre et ne trompa point ses espérances.  
Bref, elle avait voué sa vie aux enfants, à leur x

---

1. Il fut condamné à être pendu à Dublin, comme révolu-  
tionnaire.

2. Elle appela cet enfant « Casimir », du nom d'un fils qu'elle  
avait perdu.

éducation, à leur bien-être : elle était leur providence ; et quand les moyens dont elle disposait personnellement étaient insuffisants pour assurer leur avenir, elle avait recours aux libéralités du duc ou de la duchesse d'Orléans auxquels elle ne s'adressait pas en vain.

Tous ces actes de dévouement et d'humanité nous semblent de nature à faire pardonner bien des choses à une femme qui, toutefois, persista  
x plus que jamais dans cet esprit de dénigrement et de haine qu'elle avait voué aux écrivains philosophes, et qui contrastait si fort avec ses opinions d'autrefois, vers lesquelles cependant elle avait de temps à autre des retours. Ses premières aspirations lui revenaient alors ardentes et vivaces, et, dans un de ces moments, elle approuva, dit-on, certains excès de la Révolution, en prétendant qu'on n'était pas allé *trop loin*,  
! mais qu'on était allé *trop vite*.

Du reste, elle « conserva jusqu'à la fin, dit un de ses biographes, les grâces et même la légèreté d'un esprit qui avait survécu tout entier à ses quatre-vingt-trois ans. Elle affichait



alors une prétention bizarre au titre de « bonne femme de ménage », et se plaisait à se faire voir sous cet aspect à ceux qui venaient la visiter. « Permettez, Monsieur, disait-elle dans « une de ces occasions, que je finisse mon pot-  
« au-feu; avant d'être femme de lettres, je suis  
« ménagère. » Puis, elle se mettait à éplucher des carottes et des poireaux, les mettait dans sa marmite, qu'elle écumait; elle ôtait ensuite son tablier de cuisine et venait enfin se prêter à la curiosité du visiteur <sup>1</sup>. »

Elle changea cinq ou six fois de domicile dans ses dernières années, et finalement elle habitait près de l'église Saint-Philippe-du-Roule quand elle mourut, presque subitement, le 31 décembre 1830, c'est-à-dire après avoir eu la joie et l'orgueil de voir monter sur le trône l'aîné de ses élèves.

Elle travailla jusqu'à sa dernière heure, et, indépendamment des quatre-vingts ou cent vo-  
lumes qu'elle avait publiés, elle laissa, dit-on,

---

1. *Biographie Michaud*, Supplément.

x deux ouvrages manuscrits : *Alfred le Grand*, roman historique, et *Idalie*, poème dont elle avait donné quelques extraits dans son *Journal imaginaire*.

Voulant être malin et spirituel, — ce qui lui arrivait souvent, sans toujours réussir, — Sainte-Beuve a dit que M<sup>me</sup> de Genlis, comme écrivain, était « toujours bien, jamais mieux ».

Plût au ciel que nos écrivains modernes, — et Sainte-Beuve tout le premier, — fussent toujours *bien* dans leurs productions ! On ne leur en demanderait pas davantage, on les tiendrait quittes du *mieux*, lequel, selon le proverbe, est presque toujours l'ennemi du « bien », attendu qu'on s'égare à sa recherche et que la perfection n'est pas de ce monde. Mais Sainte-Beuve ne s'arrête pas là. Après avoir tâché d'amoindrir le mérite du roman intitulé : *Mademoiselle de Clermont*, une des  
x plus charmantes productions de M<sup>me</sup> de Genlis, et qui passe pour un petit chef-d'œuvre, il ne daigne même pas citer certains autres ouvrages d'elle, auxquels est également attachée

l'estime des connaisseurs; mais on est habitué aux oublis volontaires de Sainte-Beuve, de même qu'à ses appréciations, ou mieux ses « dépréciations », si l'on peut dire.

Toutefois, si nous n'approuvons pas le procédé, la méthode suivie par Sainte-Beuve, nous ne partageons pas non plus sans réserve l'opinion de Grimm, qui avait bien autant d'esprit et de malice féline que notre académicien, mais qui avait ses heures d'équité, d'impartiale critique. Grimm a fait un très vif éloge du *Théâtre d'éducation* de M<sup>me</sup> de Genlis, dans lequel il trouve, dit-il, « la morale présentée avec toutes les grâces de l'imagination la plus heureuse et de la sensibilité la plus douce ». Selon lui, une des pièces de ce théâtre (*la Colombe*) offre des images dignes de la touche gracieuse du Guide ou de l'Albane (*Correspondance littéraire*, janvier 1780). Plus loin (novembre de la même année), à l'occasion du *Cours d'éducation* et des *Annales de la vertu*, Grimm prétend « qu'il ne faut pas moins, pour exécuter un si beau plan, que l'esprit de Locke,

le génie de Rousseau, l'âme de Fénelon et la naïveté de Gessner ».

De telles exagérations font sourire.

Quant à nous, nous nous bornerons à dire que M<sup>me</sup> de Genlis ne possède qu'à un faible degré certaines des qualités que Grimm se plaît à lui attribuer; qu'elle n'a ni l'éclat ni la vigueur de pensée de M<sup>me</sup> de Staël, non plus que la sensibilité de M<sup>me</sup> Cottin, — femmes qu'elle a amèrement critiquées, — mais elle l'emporte peut-être sur l'une et sur l'autre pour l'invention proprement dite, et, à coup sûr, pour la fécondité, en ce qui s'entend de l'abondance et de la facilité de produire sans s'épuiser. En résumé, son style franc, précis, toujours élégant et pur, plaît par sa forme éminemment française, et nous le préférons de beaucoup au style mêlé et entortillé de certains adeptes de l'école moderne, participant à la fois du classique et du romantique, sans avoir un caractère net et tranché.

---



## APPENDICE

---



COMME l'étude qui précède est un travail complexe, c'est-à-dire présentant M<sup>me</sup> de Genlis dans la plupart des phases de sa vie, nous jugeons à propos et piquant à la fois de mettre sous les yeux du lecteur, en forme de conclusion, quelques-unes des lettres qu'elle écrivit dans ces diverses situations et dont plusieurs sont inédites.

Nous reproduirons d'abord, en raison de son importance et de la curiosité particulière qui s'y attache, la lettre que nous avons annoncée plus haut, et que M<sup>me</sup> de Genlis écrivit au jeune duc d'Orléans pour le détourner d'accepter la couronne qu'une faction d'émigrés était disposée, disait-on, à lui offrir. M<sup>me</sup> de Genlis était alors installée, avec sa nièce et M. de Valence, dans une ferme située sur le territoire du Holstein, à quelques lieues de Hambourg, et, dans cette lettre, peu connue, bien qu'elle ait été rendue publique à sa date et qu'elle soit reproduite dans le *Précis*, auquel nous l'empruntons, M<sup>me</sup> de

Genlis fait l'apologie de la République et du Directoire, dont elle espérait sa radiation de la liste des émigrés.

Les autres lettres qui suivent, et dont la date est beaucoup plus rapprochée de nous, ont été successivement adressées par M<sup>me</sup> de Genlis à diverses personnes avec lesquelles elle entretenait des relations littéraires ou des rapports d'amitié.

x Ces lettres sont inédites et offrent un intérêt varié. Nous en devons la communication à l'obligeance d'un ami.





# LETTRES

## DE MADAME DE GENLIS

---

AU DUC DE CHARTRES <sup>1</sup>.

De Silk, pays de Holstein, ce 8 mars 1796.



IGNORANT absolument, Monsieur, depuis près de deux ans le lieu que vous habitez, et n'ayant avec vous aucune espèce de correspondance depuis dix-huit mois, je prends la liberté de rendre cette lettre publique. De cette manière elle vous parviendra dans quelque lieu que vous soyez. Tant que j'ai pu vous

---

1. Nous ignorons pourquoi M<sup>me</sup> de Genlis qualifie le jeune prince duc *de Chartres*, titre qui avait fait place à celui de duc *d'Orléans* à la mort de son père.

être utile, ainsi qu'à votre intéressante et malheureuse sœur, j'ai dû conserver avec vous des rapports intimes ; c'est ce que j'ai fait et ce que je désirerois faire encore si vous aviez besoin de moi. A l'époque où j'ai quitté la Suisse (au mois de mai 1794), nous étions séparés, vous et moi, depuis un an ; vous étiez fort loin de moi, vous deviez votre asile à la recommandation d'une personne avec laquelle je n'avois aucune liaison ; une juste reconnoissance vous a inspiré pour cette personne autant de confiance que d'amitié ; ses conseils pouvoient vous être plus utiles que les miens, puisque j'étois seule avec Mademoiselle d'Orléans, renfermée dans un couvent, où j'ai passé avec elle un an dans la plus profonde solitude, uniquement occupée à soigner sa santé et à perfectionner les talens que je lui ai donnés.

Quand je suis arrivée (il y a vingt et un mois) dans ce pays, j'ai désiré y vivre absolument ignorée ; de sorte que, vous écrivant très rarement et ne voulant point confier mon secret à la poste, je ne vous ai point mandé où j'allois. Cependant j'ai trouvé le moyen, sans vous dire mon nom supposé et le lieu que j'habitois, de vous donner de mes nouvelles et en même temps je vous indiquois une adresse pour m'écrire ; c'est au mois d'octobre 1794 que j'ai reçu de vous la dernière



lettre qui me soit parvenue. Elle ne contenoit, ainsi que les précédentes, que l'expression de votre reconnoissance et de votre tendresse pour moi ; et le doux nom de *mère* que vous m'y donnez toujours doit me convaincre que, malgré le mystère de votre conduite, votre cœur est toujours pour moi ce qu'il doit être : car depuis cette époque, n'ayant eu aucune sorte de relation avec vous, je n'ai rien pu faire qui ait dû jeter du refroidissement entre nous. Il y a encore dix mois qu'on m'envoya une lettre pour vous, imaginant que je savois votre adresse. Tout le monde assuroit que vous étiez dans ce pays, et même on nommoit votre correspondant ; je lui fis demander le nom du lieu que vous habitiez ; il répondit qu'en effet il le savoit, mais qu'il ne pouvoit me le dire ; je n'insistai point, et j'envoyai la lettre. Je n'entendis pas parler de vous, et je ne fis aucune démarche pour vous voir et pour vous écrire ; mais, je le répète, si j'avois eu la moindre espérance de vous être de quelque utilité, j'aurois été vous prévenir et vous chercher avec le plus vif empressement.

J'ai lu dans les papiers publics de ce pays une lettre sous votre nom qui annonçoit, il y a quelques mois, que vous partiez pour l'Amérique. Comme vous n'avez point désavoué cette lettre, je dois la croire de vous, et je suis persuadée par con-

séquent que vous êtes en Amérique <sup>1</sup>. Je vous félicite d'avoir pris ce parti ; vous pouvez vous souvenir que je vous disois, il y a trois ans, que c'étoit le meilleur pour vous.

Il me paroît impossible que vous ne sachiez pas que l'on a écrit dans plusieurs papiers françois que vous aviez un *parti* en France et des *partisans* dans les pays étrangers, qui vouloient vous placer sur le trône. Si vous ignoriez ce fait, ce seroit vous rendre un très grand service que de vous en instruire.

Pendant les dix années de soins si constans que je vous ai consacrés, j'ai eu le temps d'étudier et de connoître votre caractère, et je n'y ai jamais démêlé le moindre genre d'ambition ; je m'en applaudissois, certaine que vous en seriez plus vertueux et plus heureux. Depuis votre éducation finie, dans les trois années où nous avons eu ensemble des rapports si tendres et si intimes, je vous ai vu constamment le patriotisme le plus exalté, le désintéressement le plus pur et le plus vrai, et la plus parfaite droiture de sentimens. Vous m'avez écrit des volumes de lettres pendant mon séjour en Angleterre. Je les avois confiées à Paris à un ami

---

1. Le jeune prince, nous l'avons dit plus haut, voyageait alors dans le nord de l'Europe ; il ne partit pour les États-Unis qu'au mois de septembre suivant.

qui me les a renvoyées; je les ai toutes, ainsi que celles que vous m'avez écrites dans les premiers temps de notre séjour en Suisse, entre autres celle que vous m'écrivîtes au moment où nous entrâmes au couvent, et dans laquelle vous me montriez une si vive reconnoissance de ce que j'avois eu le bonheur de pouvoir faire pour vous en quittant Zug, et de ce que je me devois à votre malheureuse sœur dont j'étois alors l'unique ressource.

Je conserverai ce recueil de lettres toute ma vie. On y voit sans doute quelquefois des principes exagérés et quelques idées peu réfléchies, légers défauts si excusables à votre âge; on y voit aussi qu'à cet égard nous n'étions pas du même avis; mais, malgré ces petites différences d'opinion, je trouve, en relisant ces lettres, la récompense de tout ce que j'ai fait pour vous. Je trouve la certitude que vous êtes incapable de vous prêter aux desseins qu'on vous suppose.

Vous aviez vingt ans quand vous écrivîtes les dernières lettres de ce recueil... Vous aviez vingt ans!... Peut-on se démentir ensuite à vingt-trois, à moins d'une foiblesse absolument inexcusable? Non, j'en suis certaine, le fond de votre cœur, vos principes et vos opinions sont les mêmes. Vous! prétendre à la *Royauté!* devenir usurpateur, pour abolir une République que vous avez reconnue, !

que vous avez chérie, et pour laquelle vous avez combattu vaillamment ! Et dans quel moment ! Quand la France s'organise, quand le gouvernement s'établit, quand il paroît se fonder sur les bases solides de la morale et de la justice ! Quel seroit le degré de confiance que la France pourroit accorder à un *Roi constitutionnel* de vingt-trois ans qu'elle auroit vu deux ans auparavant ardent républicain et le partisan le plus enthousiaste de l'égalité ? Un tel roi ne pourroit-il pas, tout aussi bien qu'un autre, abolir insensiblement la constitution et devenir despote ? D'après les idées reçues en général, il y a moins d'intervalle de la royauté, quelle qu'elle soit, au despotisme, que du gouvernement démocratique à la royauté la plus mitigée.

Pourriez-vous, en montant sur ce trône sanglant et renversé, vous flatter même de donner la paix à la France ? Non sans doute. La prolongation de la guerre extérieure, et, de plus, la guerre civile dans toutes les parties de l'empire, seroient les funestes fruits de cette odieuse usurpation. La France, en reprenant la royauté, légitime elle-même les prétentions du frère de Louis XVI. Si le trône est relevé, c'est à lui qu'il appartient ; en vous y plaçant, vous n'y porteriez jamais que le plus odieux de tous les titres ; de nouvelles factions vous en chasseroient, et vous trouveriez alors

dans l'exil et la proscription les seuls malheurs que vous n'avez point encore éprouvés, et les seuls qui soient insupportables, le déshonneur et le remords. D'ailleurs, quand vous pourriez légitimement et raisonnablement prétendre au trône, je vous y verrois monter avec peine, parce que vous n'avez, à l'exception du courage et de la probité, ni les talens ni les qualités nécessaires dans ce rang. Vous avez de l'instruction, des lumières et mille vertus; chaque état demande des qualités particulières, et vous n'avez point celles qui font les grands rois.

Vous êtes fait par vos goûts et par votre caractère pour la vie sédentaire et privée, pour offrir le touchant exemple de toutes les vertus domestiques, et non pour représenter avec éclat, pour agir avec une activité constante, et pour gouverner un grand empire.

Je suis sûre, Monsieur, que vous pensez tout ce que je viens d'exprimer, et je me flatte que les personnes qui vous entourent et les amis que vous avez choisis sont incapables de chercher à vous inspirer une ambition qui seroit aussi absurde que criminelle sous tous les rapports. Enfin, je suis intimement persuadée que si ceux qui vivent avec vous vous donnoient des conseils différens, ce que je n'ai nulle raison de supposer,

vous les rejetteriez pour ne consulter que votre cœur dont la droiture vous guidera toujours bien.

En faisant imprimer cette lettre, je crois vous rendre un service, parce qu'elle peut servir à dissuader ceux qui, contre toute apparence, veulent faire de vous un chef de parti. On doit naturellement croire que votre institutrice peut mieux qu'un autre connoître votre caractère, et j'ose répondre que vous avez horreur des projets qu'on vous attribue. Rien jusqu'ici dans votre conduite n'a dû raisonnablement fonder cette opinion extravagante; vous avez bien servi votre patrie, vous avez fui pour éviter la mort qu'un tyran sanguinaire vous préparoit; vous avez vécu depuis dans l'obscurité, sans jamais chercher à vous faire des partisans, vous êtes pur et irréprochable; conservez toujours ce bonheur, le seul qui vous reste et qui vous rend si digne d'exciter l'intérêt des âmes sensibles et vertueuses.

J'ai voulu aussi, en publiant cette lettre, faire connoître à mes concitoyens des sentimens et une manière de penser qui puissent me mettre moi-même à l'abri de toute calomnie, et réfuter celles dont on a déjà voulu me noircir, ainsi que vous. Si je n'ai pas fait cette démarche il y a quelques mois, c'est que je voulois rester ignorée dans la

solitude que j'ai choisie. Je n'avois aucun intérêt à me cacher, mais mon goût me faisoit désirer une retraite absolue, et ma situation m'en fait un devoir. J'ose croire que ma conduite, mes sentimens, mes écrits et mes malheurs m'assurent le droit de trouver partout une hospitalité généreuse; je puis taire mon nom, mais je n'ai nulle raison de le désavouer. On a découvert l'asile où je me suis réfugiée; j'y suis maintenant sous la protection du gouvernement, qui a daigné m'autoriser, de la manière la plus honorable et la plus flatteuse, à m'y fixer, si je le désire.

Enfin, je sollicite mon rappel en France, désirant vivement y retourner pour revoir ma fille et mes petits-enfans, et pour aller à Marseille offrir à vos infortunés frères quelques consolations et tous les soins de l'amitié<sup>1</sup>.

Voilà, Monsieur, les motifs qui ont inspiré cette démarche et ceux qui me l'ont fait différer. Je conçois qu'elle me feroit d'irréconciliables ennemis s'il étoit vrai qu'il y eût des gens qui, à votre insu, eussent le coupable espoir de vous

---

1. Les jeunes ducs de Beaujolais et de Montpensier étoient alors emprisonnés à Marseille, au fort Notre-Dame de la Garde, ainsi que la duchesse de Bourbon, leur tante, et le prince de Conti. Voir les *Mémoires secrets du duc de Montpensier*. Paris, 1834, 1 vol. in-8°.

voir régner un jour; je conçois que dans ce cas cette lettre si franche et si positive pourroit faire éclore quelques nouveaux libelles contre moi. Je sais dédaigner des calomnies absurdes, des imputations extravagantes, non seulement faites sans preuves, mais dénuées de toute vraisemblance, et évidemment produites par la haine et le ressentiment. Cependant ces nouvelles méchancetés anonymes (car je n'en éprouve que de ce genre) me feroient une peine véritable, parce qu'elles pourroient vous compromettre aux yeux de ceux qui jugent sans réflexion, et que je suis sûre d'avance qu'elles vous affligeroient vivement. Au reste, il seroit bien injuste de vous rendre responsable des folies de quelques ambitieux obscurs, et c'est, j'ose l'espérer, ce que ne feront point les personnes impartiales et raisonnables.

Adieu, Monsieur. Consacrez-vous à l'heureuse et douce obscurité qui convient à vos malheurs et à votre situation. Vous porterez dans la solitude de déchirans souvenirs; mais vous pourrez aussi vous en retracer de bien doux. Rappelez-vous tant d'actions touchantes de bienfaisance et d'humanité qui, durant le cours de votre éducation, honorèrent tous les jours de votre vie, et qui firent aussi les délices de vos malheureux frères. Rappelez-vous la couronne civique de Vendôme.



Des actions brillantes ont illustré les premiers pas de votre carrière ; mais vous ne pouvez trouver désormais la véritable gloire que dans une profonde retraite. Aimez toujours votre patrie ; consolez-vous de ses injustices en vous rendant le témoignage que vous n'avez jamais cessé de la chérir ; non seulement faites des vœux pour sa prospérité, mais désirez qu'elle soit heureuse de la manière dont elle veut l'être ; enfin, ne vivez désormais que pour la vertu ; ce sera vivre encore pour le bonheur.

---

AU DOCTEUR ALIBERT. x

2 mai 1814.

Recevez, Monsieur, tous mes remerciements du beau présent que vous avez bien voulu me faire. Il m'est de toute manière très précieux, et je le relirai avec un vif intérêt ; car j'ai un goût particulier pour ces sortes d'ouvrages, quand ils sont faits avec méthode et écrits avec le style qu'on trouve dans les vôtres, ce qui est assurément très rare.

Je suis dans ce moment tout entière à mon

Henri IV, dont j'achève l'histoire et que je veux donner à l'impression au mois de novembre. Je n'ai de libre que le samedi, depuis sept heures du soir jusqu'à dix. La dame russe dont vous me parlez est bien bonne de vouloir me connoître; sa curiosité sera bien mal satisfaite. Je dois à votre amitié cette aimable prévention qui m'honore, et j'en profiterai samedi, si ce jour peut lui convenir. Venez donc aussi me voir. Je vous dirai comme Bérénice :

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.

Cependant je suis bien loin de dédaigner vos dons, ils sont aussi intéressans qu'instructifs.

(1) J'ai fait un livre de plantes en miniature, non pour le public, mais pour moi, et je vous dirai sans modestie qu'il est très curieux et très joli. Je veux vous le montrer, mais au jour. Tout ce qui l'a vu en raffole. Il me manque une mandragore, le térébinthe et le faux pistachier ou *nez coupé* et la benoîte. J'ai besoin de ces quatre plantes pour le compléter. Il faudra que vous me les procuriez, ce qui me rendra bien heureuse, car c'est mon seul amusement. J'ai orné cet ouvrage de vignettes, de culs-de-lampe, etc. Il y a un texte très curieux par les recherches. J'ai bien envie de vous montrer ce gros volume. Bonsoir, Monsieur,

(1) Elle a déjà publié en 1799 un "Herbier royal"

j'aurai un grand plaisir à vous renouveler mes remerciemens.

---

AU DOCTEUR ALIBERT. ✕

Ce jeudi au soir.

Sans être du siècle de Louis XIV, nous avons des corps très serrés, des coiffures prodigieusement hautes, et nous ne tombions point en apoplexie. Du temps de Louis XIV les coiffures étoient très basses; c'est plus anciennement qu'elles furent si élevées. On ne s'enivra que sous la Régence, et l'on s'enivre davantage en Angleterre. Ainsi, il me faut d'autres raisons. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'observation est parfaitement vraie. On ne mouroit alors que de la petite vérole ou d'apoplexie. ✕ Ajoutez à cela que la médecine d'alors des grands médecins étoit de purger et de saigner régulièrement *de précaution*. Au reste, ces apoplectiques vivoient communément jusqu'à quatre-vingt-six ou quatre-vingt-dix ans; mais communément encore, si l'on mouroit jeune, c'étoit d'apoplexie. Cela est très remarquable, et vous me devez cette observation.

Moi, je crois tout simplement qu'on étoit plus sage, qu'on avoit plus de vigueur, qu'on étoit plus sanguin, comme certainement la taille étoit plus grande. Les femmes faisoient moins d'exercice; elles ne marchotent point; et peut-être que ce système de saignées *de précaution* a quelque danger que j'ignore, quoiqu'on ne l'employât que pour prévenir l'apoplexie. La nourriture étoit moins légère; on mangeoit beaucoup plus de grosses viandes.

Songez que les coiffures du monde les plus démesurément hautes sont celles des Cauchoises. Elles ne peuvent tourner la tête, et cette coiffure, que j'ai essayée, est très lourde. Cependant les Cauchoises ne sont point apoplectiques. J'ai bien envie de vous voir pour vous contrarier encore là-dessus; j'ai bien du désir de vous présenter ma *Duchesse de La Vallière*, ainsi qu'à M. le comte de Bulk; mais mon maudit procès m'oblige à sortir tous ces jours-ci. Attendez donc encore six ou sept jours pour venir me voir. Je ne me consolerois pas de trouver vos noms en rentrant. Passé le 15 de ce mois, je serai sûrement sédentaire tous les soirs, et ce sera avec plaisir quand je vous attendrai. Adieu, Monsieur. J'espère que vous me dédommerez de cette longue absence.

A MADAME CABARRUS.

J'envoie donc chercher cette harpe, Madame.  
(1) Casimir la gardera jusqu'au moment où vous voudrez l'entendre chez vous, car il n'aura la sienne que dans quinze jours au plus tôt. Je voudrais que vous vinssiez me voir un soir où je n'ai personne, entre sept et huit heures. Je vous montrerois dans quel état j'ai l'oreille et tout un côté de la tête. J'avoue que je crains que vous n'imaginiez qu'il y a de ma part de la paresse et de la douilletterie; mais je ne puis en avoir pour vous. Je sortirai mardi matin pour aller à la préfecture parce que j'y vais fagotée d'une manière qui ne seroit pas présentable le soir, et puis, parce que cela ne m'empêche pas de me coucher de bonne heure. Bonsoir, Madame. Ne doutez jamais, même dans les plus petites choses, de ma sincérité : car alors vous ne m'aimeriez jamais.

(1) voir p. 73 note 2

---

## AU COMTE DE B\*\*

5 février 1823.

Permettez-moi, Monsieur, de rappeler à votre souvenir l'infortunée veuve Caret, à laquelle Votre Excellence daigna accorder un secours de 600 francs l'année passée et qu'un an de plus et ses infirmités lui rendent encore plus nécessaire. J'implore donc avec instance cette faveur, qui m'inspirera tant de reconnoissance, et j'ose dire que cette action, Monsieur, est digne d'une bonté telle que la vôtre.

On va faire paroître les *Mémoires de Mme de Bonchamps*, dont je suis l'éditeur, et que j'ai écrits avec la plus scrupuleuse exactitude. J'ai donné cet ouvrage en pur don à M. le marquis de Bouillé qui en emploiera le produit au profit des indigens de la Vendée. Il seroit à désirer que cet ouvrage fût envoyé aux militaires de l'armée qui doit aller en Espagne. Il semble fait exprès pour eux. L'édition sera très soignée et ornée d'estampes. Je m'empresserai de faire hommage à Votre Excellence du premier exemplaire qui me sera donné.

J'ai l'honneur, etc.

---

A MONSIEUR D\*\*

12 janvier 1824.

Je n'ai pas, Monsieur, l'honneur d'être connue de vous, et je vais prendre la liberté de vous demander une grâce qui feroit bien véritablement le bonheur de mes derniers jours. Telle est, Monsieur, la confiance qu'inspirent votre caractère et votre réputation.

Mon élève Casimir Bocker, pour lequel j'ai une affection de mère, qu'il mérite à tous égards, désire, de préférence à tout, une place de directeur d'une prison ou d'un hôpital à Paris, que ses affaires et même ses devoirs ne lui permettent pas de quitter; une place équivalente, par exemple, à celle de Poissy. J'ose dire que personne n'occuperoit plus dignement que lui une telle place, puisqu'elle seroit entièrement dans ses goûts, dans ses habitudes, et qu'il en rempliroit les devoirs avec toute l'exactitude de la probité unie à l'intelligence, et tout le zèle que peuvent donner l'inclination et les sentimens les plus religieux.

Voilà sans doute, Monsieur, les meilleures recommandations auprès de vous, et leur parfaite véracité vous sera certainement confirmée si vous

daignez prendre des informations sur le caractère, le royalisme, la conduite de ce vertueux jeune homme, qui aura trente-quatre ans le 4 mars prochain. Si j'ai le bonheur d'obtenir de vous la grâce que je sollicite, ma reconnaissance sera proportionnée au prix infini que j'y attache.

Agrérez, Monsieur, l'assurance, etc.

---

#### A MONSIEUR BOSSET.

Mercredi soir.

Voilà un avertissement que je demande en grâce qui soit mis à la tête du numéro de ce mois. M. Leroy m'a dit hier qu'il viendrait le chercher ce matin et que le journal auroit encore besoin d'une page de plus ; la voici dans ces admirables citations. S'il faut encore quelque chose de plus, je le donnerai.

Le dernier numéro plaît tellement dans la Société que je suis sûre que nous aurons bientôt plusieurs abonnés de plus. J'en attends aussi sûrement de Bruxelles. Je n'ai encore vu aucune épreuve ; il ne faudroit plus perdre de temps pour me les envoyer, et tâcher que tout le monde soit



servi le 15. De là dépend une grande partie du succès.

Je supplie M. Bosset de vouloir bien m'envoyer demain matin, depuis dix heures que je me lève, les 200 francs de ce mois-ci. Je déménage et j'en ai absolument besoin. Je quitterai ce logement vendredi ou samedi, au plus tard. Quelles sont les devises qu'on donnera cette fois-ci? Je voudrais bien dorénavant les choisir; cela n'est pas indifférent : ces devises plaisent extrêmement à toutes les femmes.

---

AU LIBRAIRE MARADAN.

Mon cher Maradan, je dirai, comme la vieille chanson, qu'il faut en *revenir toujours à ses vieilles amours*. Je trouve bien, comme je vous l'ai dit et comme j'en étois sûre, 5,000 francs, mais avec des termes de payemens qui ne me conviennent pas. Ainsi, terminons ensemble. J'ai mis le manuscrit en ordre, il n'y manque pour finir qu'une dizaine de pages que je vous donnerai sous trois jours. Vous aurez l'ouvrage le plus intéressant, le plus piquant et le plus origi-

nal que j'aie jamais fait. Je vous envoie un billet de M. Pieyre, qui porte là-dessus le jugement de l'homme du monde qui a le plus d'esprit, de goût et de sévérité, le comte de Rochefort. Une des choses qui me décident à vous le donner, c'est que vous saurez mieux qu'un autre le faire valoir, et qu'ayant dit l'idée si neuve du sujet à trois personnes qui en sont enthousiasmées, elles finiroient par le dire, et on me prendroit cette idée. J'ai mille raisons pour désirer qu'il ait un grand éclat, outre un grand débit, et surtout à cause de la *dédicace*. Je ferai ce que je n'ai jamais fait : je me donnerai beaucoup de soins pour cela, et j'ai pour cette fois de grands moyens.

Venez demain mardi, entre une et trois heures, ou entre six et neuf du soir. Bonsoir, mon ami. Redevenez mon *bon* Maradan. Vous ne vous en trouverez pas mal.

---

AU LIBRAIRE MARADAN.

Voilà la lettre, mon ami, et tout ce que vous m'avez demandé. Tâchez d'en faire faire deux bonnes petites annonces *amicales* et bien promptes dans le *Journal des Arts* et celui des *Curés*, tandis

qu'il existe, en louant l'indication du parallèle de l'Arioste et du Tasse, et du morceau sur la rapidité du style. Une demi-page peut contenir cela. Notre ami Migée feroit cela en une demi-heure; cela feroit toujours un bon effet.

L'article sera reçu sans difficulté dans le *Journal des Arts*. Pour les faire enrager, il faut y louer surtout le talent de critique; par là-dessus, un bon roman bien brillant, bien net et bien vrai, et nous verrons... Arrangeons donc nos petites affaires pour *Moïse*, et les 600 francs du *Siège de la Rochelle*, et puis pour cet ouvrage de critique. Tout ce que vous voudrez; mais voici les époques où j'aurai véritablement besoin d'argent. Le 24 octobre prochain, si l'affaire de ce graveur se fait, je vous en tiendrai quitte, car j'ai fait ce travail et très bien en douze jours; mais il faut que cela se décide promptement. Après cela, il me faudra encore de l'argent *de plus*, au mois de février, où je vous donnerai mon roman, et le 2 avril. Il me faudra du 25 février au 2 avril 2,800 francs. Vous arrangerez le reste comme vous voudrez; et si je m'arrange avec le graveur, je ne vous demanderai rien de surplus pour le mois d'octobre, c'est-à-dire sur les nouveaux ouvrages, celui de la *Biographie Moïse*, le roman et le *Siège de la Rochelle*. Vous pourrez

mettre les payemens en queue après le mois de mai. Arrangez donc tout cela, et les prix et les temps. Vous ne fixerez rien pour le roman, mais vous n'oublierez pas que vous le recevrez en février. Il ne s'agit que de régler pour les autres, et de savoir que mes époques de besoin seront octobre, et ensuite 2,800 francs du 24 février au 2 avril.

Je vous prie, mon ami, d'envoyer promptement à Prudhon, un exemplaire, à qui je l'ai promis. Je voudrais bien qu'on en fit parvenir un à M. Lally-Tollendal. Je ne sais où il est.





## CARACTÈRE ET APTITUDES

DES

## ÉLÈVES DE M<sup>ME</sup> DE GENLIS

---



L n'est pas sans intérêt de faire connaître l'opinion qu'avait conçue M<sup>me</sup> de Genlis du caractère et des aptitudes de chacun de ses élèves, c'est-à-dire de chacun des trois jeunes princes d'Orléans et de leur sœur, dont l'éducation lui avait été confiée.

D'abord l'aîné, le duc de Valois, alors âgé de huit ans, lui parut distrait, volontaire, inappliqué ; mais ce prince, qui devait être un jour le roi Louis-Philippe, se distingua bientôt par une rare intelligence en toutes choses, notamment dans ses compositions littéraires qui, dit-elle, « annonçoient déjà cet esprit d'ordre, cette raison et cette

droiture de sentimens qui formoient le fond de son caractère ». Elle cite un trait de lui qui mérite d'être retenu. Enfant encore, il lui écrivit une lettre par laquelle il lui déclarait que : « jusqu'à la fin de son éducation, il consacrerait l'argent de ses menus plaisirs à des actes de bienfaisance <sup>1</sup> ».

« Le duc de Montpensier, ajoute-t-elle, avoit dans son style une élégance naturelle que je n'ai jamais vue à aucun autre enfant... Il étoit peu communicatif, mais son âme étoit sensible et généreuse, et, comme je l'ai dit, il y avoit une élégance naturelle dans toute sa personne et quelque chose de romanesque dans sa figure, son caractère et ses manières <sup>2</sup>. »

Le dernier des trois frères, le duc de Beaujolais, étoit, selon l'institutrice, charmant de figure, d'esprit et de caractère ; « ses défauts mêmes étoient aimables, chose que je n'aime pas qu'on dise, mais qu'il étoit impossible de ne pas trouver en lui ».

× Ces deux princes moururent en exil, à un an d'intervalle l'un de l'autre (1807, 1808), à l'âge de vingt-huit et trente-deux ans.

---

1. *Mémoires*, t. III, p. 150, 161, 289.

2. *Ibid.*, p. 161, 164.

Quant à Mademoiselle d'Orléans, M<sup>me</sup> de Genlis en fait l'éloge le plus complet. « Je puis dire avec vérité, écrit-elle, que je n'ai jamais connu un seul défaut à Mademoiselle d'Orléans. Elle avoit naturellement une vive piété et toutes les vertus. Elle faisoit des fautes, mais, je le répète, elle n'avoit pas un seul défaut, c'est-à-dire un mauvais penchant ou une mauvaise qualité dominante. Je n'ai aucun intérêt d'amour-propre à convenir de cette vérité, puisque j'aurois beaucoup plus de mérite à l'avoir élevée, si la nature ne lui avoit pas donné un caractère aussi parfait. Elle avoit de l'esprit, et cet esprit ressembloit beaucoup à celui de son père ; il a particulièrement de la finesse et de l'à-propos, ce qui, réuni à la sagesse, à la raison et à la bonté, forme une personne aussi aimable à rencontrer qu'elle est attachante dans le commerce intime de la vie <sup>1</sup>. »

---

1. *Mémoires*, t. III, p. 163, 164.





## BIBLIOGRAPHIE

### DE MADAME DE GENLIS

---

1779. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes, ou Théâtre d'éducation.* 7 vol. in-8.

1781. *Théâtre de Société.* 2 vol. in-8.

1782. *Annales de la Vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes.* 2 vol. in-8.

x 1782. *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation.* 3 vol. in-8.

x 1784. *Les Veillées du Château, ou Cours de morale à l'usage des enfans.* 3 vol. in-8.

x 1787. *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie.* In-8.

1787. *Pièces tirées de l'Écriture sainte.* In-8.

- 1790. *Discours sur la suppression des couvens de religieuses et sur l'éducation publique des femmes.* In-8.

1790. *Discours sur l'éducation de Monseigneur le Dauphin.* In-8.



1791. *Leçons d'une Gouvernante à ses élèves, ou Fragmens d'un Journal qui a été fait pour l'éducation des enfans de M. le duc d'Orléans.* 2 vol. in-12.

1791. *Discours sur l'éducation publique du peuple.* In-8.

1791. *Nouveau Théâtre sentimental.* In-8.

1791. *Discours sur le luxe et l'hospitalité.* In-8.

1795. *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne.* Hambourg, 3 vol. in-8.

1796. *Epître à l'asile que j'aurai, suivie de deux fables, du chant d'une jeune sauvage, d'une Epître à Henriette de Sercey, ma nièce, et des réflexions d'un ami des talens et des arts.* In-8.

1796. *Précis de la conduite de Madame de Genlis depuis la Révolution.* In-12.

1797. *Discours moraux et politiques.* In-8. (C'est la réunion des discours que nous venons de rapporter.)

x 1798. *Les Petits Emigrés, ou Correspondance de quelques enfans.* 2 vol. in-8.

1798. *Manuel du Voyageur, ou Recueil de dialogues, de lettres, etc., avec traduction allemande.* 2 vol. in-8.

1799. *Herbier moral, ou Recueil de fables nouvelles et autres poésies fugitives.* In-12.

1800. *Les Mères rivales, ou la Calomnie.* 3 vol. in-8.

x 1800. *Le Petit La Bruyère, ou Caractères et Mœurs des enfans de ce siècle.* In-8.

1800. *Nouvelle Méthode d'enseignement pour la première enfance*. In-12.

1800. *Les Vœux téméraires*. 3 vol. in-12.

1801. *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*. In-8.

1801. *Nouvelles Heures, à l'usage des enfans*. In-12.

x 1802. *Mademoiselle de Clermont*, nouvelle historique. In-18.

1802. *Nouveaux Contes moraux et Nouvelles historiques*. 3 vol. in-12.

(Il en a paru depuis trois autres volumes.)

x 1804. *Les Souvenirs de Félicie L\*\*\**. In-12.

x 1804. *La Duchesse de La Vallière*. In-8, ou 2 vol. in-12.

1804. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par M<sup>me</sup> de La Vallière. Nouvelle édition, in-12.

x 1804. *Les Monumens religieux, ou Description critique et détaillée des monumens religieux, tableaux, statues de grands maîtres, etc.*, qui se trouvent actuellement en Europe et dans les autres parties du monde. In-8.

1805. *Le Comte de Corke*, suivi de six nouvelles. 2 vol. in-12.

1806. *Alphonsine*. 2 vol. in-8.

x 1806. *Madame de Maintenon*. In-8.

x 1807. *Suite des Souvenirs de Félicie*. In-12.

- × 1808. *Le Siège de la Rochelle*. In-8.
1808. *Saint-Clair, ou la Victime des sciences et des arts*. In-18.
1808. *Bélisaire*. In-8.
1809. *Alphonse, ou le Fils naturel*. 3 vol. in-12.
1810. *Arabesques mythologiques*. 3 vol. in-8.
1810. *La Maison rustique*. 3 vol. in-8.
1810. *La Botanique historique et littéraire*. In-8.
1811. *De l'Influence des femmes sur la littérature françoise*. In-8.
1811. *Observations critiques pour servir à l'histoire de la littérature au XIX<sup>e</sup> siècle*. In-8.
1811. *Examen critique de l'ouvrage intitulé : Biographie universelle*. In-8.
1811. *La Feuille des gens du monde, ou le Journal imaginaire*. In-8.
1811. *Les Bergères de Madian, ou la Jeunesse de Moïse*, poème en prose, en six chants. In-12.
- × 1813. *Mademoiselle de La Fayette, ou le Siècle de Louis XIII*. In-8.
1814. *Les Ermites des Marais-Pontins*. In-8.
1815. *Histoire de Henri le Grand*. 2 vol. in-8.
1816. *Jeanne de France*. 2 vol. in-12.
1816. *Le Journal de la Jeunesse*. In-12.
1816. *Les Battuécas*. 2 vol. in-12.

1817. *Abrégé des Mémoires du marquis de Dangeau.*  
4 vol. in-8.

1817. *Tableaux de M. le comte de Forbin, ou la Mort de Pline l'Ancien et Inès de Castro,* nouvelles composées sur les mêmes sujets. In-8 et in-12.

1817. *Zuma, ou la Découverte du quinquina,* suivie de plusieurs autres contes. In-12.

1818. *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la Cour, des usages du monde, des amusements, des modes, des mœurs, etc., des François, depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours.* 2 vol. in-8.

1818. *Voyages poétiques d'Eugène et d'Antonine.*  
In-12.

1819. *Les Parvenus, ou les Aventures de Julien Delmours,* écrites par lui-même. 2 vol. in-8, ou 4 vol. in-12.

1819. *Pétrarque et Laure.* In-8.

1819. *Almanach de la Jeunesse,* en vers et en prose.  
In-18.

1820. *Émile, ou de l'Éducation,* par J.-J. Rousseau, à l'usage de la jeunesse, avec des retranchemens, des notes et une préface. 3 vol. in-12.

1820. *Catéchisme critique et moral,* par l'abbé Flexier de Reval, avec une préface et des notes de M<sup>me</sup> de Genlis. 2 vol. in-12.

1820. *Siècle de Louis XIV.* 3 vol. in-12.

1821. *Palmyre et Flaminie, ou le Secret.* In-8.

1821. *Prières, ou Manuel de piété proposé à tous les fidèles, et particulièrement aux maisons d'éducation.* In-12.

1821. *Les Jeux champêtres des enfans, contes de fées, pour faire suite aux Veillées du Château.* In-12.

1821. *Six Nouvelles morales et religieuses.* In-12.

x 1822. *Les Diners du baron d'Holbach*, dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du XVIII<sup>e</sup> siècle. In-8.

x 1824. *Les Prisonniers*, contenant six nouvelles et une notice historique pour l'amélioration des prisons. In-8.

1824. *Les Athées conséquents, ou Mémoires du commandeur de Linanges.* In-8.

x 1825. *Mémoires inédits de M<sup>mo</sup> la comtesse de Genlis sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et sur la Révolution française depuis 1756 jusqu'à nos jours.* 8 vol. in-8.

1828. *Les Soupers de la maréchale de Luxembourg.* In-8.

Madame de Genlis a encore rédigé les *Mémoires* de M<sup>mo</sup> de Bonchamps et publié une *Notice* sur Carmon-  
tel, en tête de ses *Proverbes* et *Comédies* posthumes (1825). 3 vol. in-8. Enfin, elle a rédigé l'*Intrépide*, journal dont il n'a paru qu'une livraison.

---



## OPINIONS

### DE MADAME DE GENLIS

---

**E**N terminant, et sous forme de résumé, il nous semble curieux de faire passer sous les yeux du lecteur quelques-unes des critiques, littéraires et autres, auxquelles M<sup>me</sup> de Genlis se laissa aller à l'égard de certains de ses contemporains, hommes et femmes, critiques souvent violentes qui soulevèrent contre elle des inimitiés dont l'ardeur ne s'éteignit même pas à sa mort.

Nous reproduirons aussi l'éloge qu'elle fait çà et là de quelques-uns de ses amis, ou mieux des personnes qui étaient de son *église*, qui pensaient comme elle, — car elle eut peu d'amis dans l'acception rigoureuse du mot. — Nous rapporterons aussi les compliments flatteurs qu'elle s'adresse à elle-même, sorte d'égotisme, d'infatuation passée

chez elle à l'état de manie, et qui lui valut peut-être autant d'ennemis que ses attaques les plus passionnées, ses traits les plus acrimonieux.

Nous commencerons par ses critiques littéraires. On verra qu'elle ne se bornait pas toujours à juger l'œuvre et le talent des auteurs livrés à ses appréciations. Elle descend parfois à des personnalités envers eux ; elle entre à main armée, si l'on peut dire, dans leur vie privée et les juge au point de vue du caractère, de la physionomie même et des mœurs.

« Le chevalier de Bonnard, rapporte-t-elle, ne manquoit pas d'esprit. Il faisoit d'assez jolis vers, mais ayant passé sa vie en province, et n'étant pas né avec le bon goût qui peut rectifier promptement les habitudes, il avoit un mauvais ton... Ce ton et des manières très mielleuses l'avoient rendu fort désagréable à M. le duc de Chartres <sup>1</sup>... On a cité de M. de Bonnard, assez mal à propos, selon moi, car on pouvoit mieux choisir, les quatre vers suivans :

Ne parler jamais qu'à propos  
Est un rare et grand avantage.

---

1. On se rappelle que M<sup>me</sup> de Genlis remplaça, en qualité de *gouverneur*, le chevalier de Bonnard, qui était alors *précepteur* des enfans du duc de Chartres, comme nous l'avons dit plus haut.

Le silence est l'esprit des sots,  
Et l'une des vertus du sage.

« Le silence, poursuit M<sup>me</sup> de Genlis, n'est ni une vertu ni un vice, car il peut être criminel ou vertueux, suivant l'occasion. » (*Mémoires*, t. III, p. 140.)

Ailleurs, elle dit de Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris* et des charmantes comédies de *l'Oracle* et des *Grâces*, « qu'il avoit un ton brusque et grossier, un visage affreux et la physionomie la plus rude et la plus sinistre. Une comédienne très spirituelle, ajoute-t-elle, M<sup>lle</sup> Briant, disoit de Saint-Foix et du chevalier Bertin, le poète, qui avoit un visage long et pâle, les joues pendantes, les yeux éteints et le regard sombre, que le premier ressembloit au *crime* et le second au *remords*. Il n'y avoit rien de plus frappant que ce mot pour ceux qui avoient vu ces deux figures », fait remarquer avec complaisance M<sup>me</sup> de Genlis... (*Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 170.)

« Je viens de lire, écrit-elle dans les *Souvenirs de Félicie* (t. I<sup>er</sup>, p. 289) <sup>1</sup>, un ouvrage très froid et très ennuyeux, mais très dévot. Le sujet étoit

---

x 1. Cet ouvrage, formant deux parties, a été publié chez Madan, à deux dates différentes : la première partie en 1806, et la suite en 1807, 2 vol. in-18.



beau ; il est dommage que l'auteur n'ait eu ni assez de profondeur, ni assez d'éloquence pour le bien traiter... Cet ouvrage est de Fontenelle!!! C'est un *Discours sur la Patience*, qui a remporté le prix d'éloquence en 1689. Louis XIV alors étoit dévot....., mais sous le Régent, le même auteur fit l'*Histoire des Oracles!*... Ceux qui aiment la bonne foi, la droiture, ceux qui n'estiment que les hommes sincères et conséquens, ne deviendront jamais les disciples des philosophes modernes, ou du moins ils finiront par se détacher d'eux. J'ai trouvé aussi dans les *Œuvres* de Fontenelle, deux *jolis* vers.

Les voici :

Nuit, Mort, Cerbère, Hécate, Érèbe, Averse,  
Noires filles du Styx que la fureur gouverne.

« Le premier vers prononcé vivement, fait un effet charmant à l'oreille :

Nuit, Mort, Cerbère, Hécate, Érèbe, Averse!...

« Quelle harmonie!... On devrait faire répéter ce vers aux jeunes gens qui ont quelques défauts de prononciation; il leur délieroit parfaitement la langue : car il est plus difficile de le prononcer vite et nettement, que de parler avec des cailloux dans la bouche. »

Elle aimait à répéter les vers suivants composés par un anonyme contre l'auteur de l'*Essai sur le caractère et l'esprit des femmes* :

Thomas est assommant, quand sa lourde éloquence,  
Souvent pour ne rien dire, ouvre une bouche immense !

« La *bouche immense* de M. Thomas, s'écrie M<sup>me</sup> de Genlis, est une expression très plaisante et qui peint à merveille l'emphase de cet écrivain. Nous avons bien encore quelques auteurs qui ouvrent aussi des *bouches immenses* pour dire pompeusement des trivialités, ou pour se louer eux-mêmes, ou pour débiter des phrases inintelligibles. » (*Souvenirs de Félicie*, t. I<sup>er</sup>, p. 50.)

Elle avait des motifs pour ne pas aimer Rivarol, qui, comme on sait, lui avait décoché plus d'une épigramme. Aussi ne laissait-elle échapper aucune occasion de lui rendre *fève pour pois*, comme disait le bonhomme; et c'était entre eux de bonne guerre.

« Avec un bon cœur, on peut bien naturellement s'attendrir sur les malheurs de ses ennemis; mais il faudroit une grande perfection de caractère pour ne pas se divertir de leurs ridicules et de leur sottise. Hélas! j'en suis bien loin : car j'avoue que j'ai été charmée du prospectus que M. de Rivarol vient de publier de son *Diction-*

naire de la langue françoise et de son *Épître à sa maîtresse*, mauvaise imitation de la jolie *Épître à Fanchon*, de M. de Tressan<sup>1</sup>. » (*Souvenirs de Félicie*, t. II, p. 220.)

Revenons à ses *Mémoires* (t. VI, p. 205), où elle enveloppe, dans une espèce de traquenard à double détente, Suard et Garat, son historien.

« J'étois encore chez M. Valence, lorsque parut l'ouvrage de M. Garat sur M. Suard. Il y a bien longtemps que je n'avois lu un ouvrage aussi étrange. Le style, loin d'être celui d'un académicien qui plus d'une fois avoit montré du talent, est presque à chaque page rempli d'incorrections, de fautes de langage et de phrases recherchées et à prétentions... Il est vrai que l'auteur a pris un pauvre sujet de panégyrique. Vouloir présenter M. Suard comme un grand homme, est une singulière idée. Qu'a-t-il fait ? De petits essais littéraires tout à fait oubliés et faits pour l'être, et une très médiocre traduction de l'*Histoire de Charles-Quint*. Quel rôle a-t-il joué ? Aucun. Aussi M. Garat le loue-t-il surtout sur ses agrémens incomparables dans la société, sur le charme de sa

---

1. Le prospectus et l'introduction de ce *Dictionnaire* ont seuls été publiés. Mais Rivarol avait déjà livré au public lettré son *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui est un chef-d'œuvre, et Mme de Genlis ne paraît pas en tenir compte. ✕

*conversation et sur ses succès prodigieux dans le grand monde.* »

Elle n'a pas plus d'indulgence pour Fontanes, qui était allé la voir trois ou quatre fois à l' Arsenal où elle demeurait alors. « Jamais un homme d'autant d'esprit n'en a moins montré dans la conversation. On ne peut lui reprocher ce galimatias des nouvelles écoles ; mais il a je ne sais quelle prétention au ton léger d'autrefois, qui me paroît manquer de grâce. Comme poète, il a été au-dessous de sa réputation, n'ayant jamais fait un grand ouvrage dans ce genre ; comme orateur au Sénat, on doit le louer d'avoir eu le bon goût de rejeter les faux brillans et le néologisme, d'avoir écrit ses discours avec pureté et beaucoup d'esprit, d'élégance et d'agrément. Il a montré dans tous les temps des sentimens religieux, et c'est un genre de courage qui, de nos jours surtout, ne peut appartenir qu'à un esprit juste et à une âme élevée. » (*Mémoires*, t. V, p. 325.)

Quand parurent les premières *Méditations* de Lamartine, M<sup>me</sup> de Genlis s'empressa de les soumettre à son examen, et voici ce qu'elle en dit :

«... Dans les poésies de M. de Lamartine on trouve de l'esprit, du talent, de beaux vers et des sentimens religieux ; mais le fond de ses *Méditations* est commun ; il s'agit toujours des regrets

causés par la mort d'une *maîtresse adorée* ; les regrets d'Young (dans ses *Nuits*) sur la mort de sa fille, sont plus purs et plus touchans. D'ailleurs, M. de Lamartine n'est pas d'une bonne école, et l'on rencontre, dans ses *Méditations*, beaucoup trop de vers ambitieux et des phrases hasardées. Il seroit bien à désirer qu'un jeune homme, né avec de si heureuses dispositions et une si belle âme, attachât plus de prix à deux choses qui assureront toujours la durée des ouvrages : la propriété de l'expression et la clarté. Il se rencontre malheureusement, parmi les beaux vers de M. de Lamartine, beaucoup d'expressions impropres, comme par exemple, celle-ci : *des pas rêveurs* ; et il y a aussi une de ses *Méditations* qui forme un morceau complet et fini, et qui ne contient que d'affreux blasphèmes contre la Providence ; l'auteur réfute victorieusement ces impiétés dans la *Méditation* suivante <sup>1</sup> ; mais il auroit dû placer la réfutation à côté des blasphèmes, et non dans une pièce de vers séparée. Je suis bien persuadée que mes éloges ne me feront point pardonner mes critiques, qui blesseront d'autant plus l'auteur de ces belles *Méditations*, qu'il est impossible de les

---

1. Il s'agit sans doute des deux *Méditations* intitulées : l'une, *le Désespoir* ; l'autre, *la Providence à l'homme*.

(1) c'est un hypallage - cf. Virgile : *Idem obscuri sub nocte* -

attribuer à la malveillance, et d'y répondre raisonnablement. M. de Lamartine a fait beaucoup de lectures dans les salons, et l'on n'a pas manqué d'y applaudir les choses que je condamne ; car c'est ce qui arrive toujours dans la société. On y prend l'obscurité, et souvent la plus choquante impropriété de mots et d'expressions pour du *sublime*... » (*Mémoires*, t. VI, p. 179 et suivantes.)

M<sup>me</sup> de Montesson qui épousa plus tard le duc d'Orléans, était la tante de M<sup>me</sup> de Genlis, qui l'appelait ironiquement sa *tantâtre*, comme on appelle *marâtre*, une mauvaise mère. C'est dire que M<sup>me</sup> de Genlis avait peu de sympathie pour sa tante, et les lignes suivantes semblent nous expliquer la cause de cet éloignement.

« M<sup>me</sup> de Montesson, dit M<sup>me</sup> de Genlis, me traitoit à merveille, me caressoit à l'excès, mais ne cherchoit nullement à me faire valoir, surtout auprès de ma grand'mère, qui jamais n'a demandé à m'entendre chanter et jouer de la harpe. Jusque-là j'avois gardé dans le monde un profond silence. Je ne parlois que dans l'intimité ; on ne louoit en moi que ma harpe et ma figure ; ma réserve et ma timidité faisoient mal augurer de mon esprit. Quand on questionnoit ma tante à cet égard, elle répondoit seulement que j'étois une

bonne enfant et naïve comme M<sup>me</sup> D..., une femme de trente-six ans, d'une simplicité fameuse... C'étoit ma tante qui me menoit à l'Île-Adam. Dès le premier jour, M<sup>mes</sup> de Luxembourg et de Boufflers la questionnèrent sur mon esprit. Ma tante fit sa réponse ordinaire. La maréchale dit : « Cela est singulier, car elle « fait mentir le proverbe qui dit que les visages « ronds n'ont pas de physionomie : il y a bien de « la finesse dans la sienne. » (*Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 303, 323 et suivantes.)

Nous ne saurions citer, en raison de leur multiplicité et de leur étendue, tous les passages des *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Genlis, où elle cherche à faire ressortir les ridicules de sa tante. Il paraît certain, du reste, que M<sup>me</sup> de Montesson faisait la petite maîtresse, la vaporeuse, la délicate, pour se rendre de plus en plus intéressante aux yeux du duc d'Orléans, dont elle battait alors le cœur en brèche, en habile tacticienne qu'elle étoit. Depuis quelques jours, elle se disoit souffrante, elle dormoit peu, ne mangeoit pas davantage ; et, sous ce dernier rapport, M<sup>me</sup> de Genlis raconte une anecdote plaisante qui met en relief l'esprit d'industrie de sa *tantâtre*, et qu'on nous saura gré de rapporter, en raison de son originalité.

« Il est certain, a écrit M<sup>me</sup> de Genlis, qu'en pré-

sence du duc d'Orléans, M<sup>me</sup> de Montesson faisoit une diète rigoureuse ; mais elle s'en dédommageoit en son absence... Un soir que j'étois chez elle, et que nous attendions M. le duc d'Orléans, M<sup>lle</sup> Legrand, sa femme de chambre, entra en tenant une grande écuelle de vermeil, qui contenoit une copieuse rôtie au vin. Ma tante, négligemment, et d'un air dégoûté, prit l'écuelle sur ses genoux, et, par un effort de raison, elle se mit à manger la rôtie, dont il ne restoit plus que le tiers lorsqu'on entendit un carrosse entrer dans la cour. Je me précipite à la fenêtre, et j'annonce M. le duc d'Orléans. Aussitôt ma tante sonne avec précipitation... Elle ne songe qu'à se débarrasser promptement des débris de la rôtie au vin ; elle ordonne avec vivacité de l'emporter ; ensuite, pensant qu'on va rencontrer M. le duc d'Orléans, elle rappelle sa femme de chambre, et lui dit avec véhémence de mettre la fatale écuelle avec son couvercle sous son lit. On obéit. Au même instant les deux battans de la porte s'ouvrent, et monsieur le duc paroît. Il sentit l'odeur du vin, et ma tante convint qu'elle en avoit pris une *petite cuillerée*. Son air exténué et languissant durant cette visite me donna plusieurs fois des envies de rire, que j'eus de la peine à réprimer. Voilà à quel excès d'abaissement et de puérilité



des desseins ambitieux peuvent conduire une personne d'esprit, lorsqu'elle croit que de tels moyens sont utiles à ses projets. » (*Mémoires*, t. II.)

Que M<sup>me</sup> de Genlis signale ainsi et montre au doigt les travers, les faiblesses de sa tante, dont elle croit avoir à se plaindre, c'est pure affaire de famille où l'on n'a pas à s'immiscer ; mais quand il s'agit d'étrangères contre lesquelles elle n'a aucune espèce de grief à articuler, on s'explique moins son agression, et l'on est fondé à lui demander le motif de sa malveillance ou de son inimitié.

Par exemple, voici ce qu'elle a dit de deux femmes, dont l'une, la princesse de Lamballe, méritait au moins le respect qu'on doit à la sainteté du malheur, et l'autre, M<sup>me</sup> de Staël, le respect qu'on doit au génie.

« M<sup>me</sup> de Lamballe, rapporte M<sup>me</sup> de Genlis, étoit extrêmement jolie, et, quoique sa taille n'eût aucune élégance, qu'elle eût des mains affreuses, qui, par leur grosseur, contrastoient singulièrement avec la délicatesse de son visage, elle étoit charmante sans aucune régularité. Son caractère étoit doux, obligeant, égal et gai, mais elle étoit absolument dépourvue d'esprit ; sa vivacité, sa gaieté et son air enfantin, cachotent agréablement

sa nullité. Elle n'avoit jamais un avis à elle... Elle avoit d'ailleurs beaucoup de petits ridicules qui n'étoient que des affectations puérides. La vue d'un bouquet de violettes la faisoit évanouir, ainsi que l'aspect d'une écrevisse ou d'un homard, même en peinture. Alors, elle fermoit les yeux sans changer de couleur, et restoit immobile ainsi pendant plus d'une demi-heure, malgré tous les secours qu'on s'empressoit de lui prodiguer, quoique personne ne crût à ces prétendus évanouissemens. C'est ainsi que je l'ai vue, en Hollande, s'évanouir dans le cabinet de M. Hope, après avoir jeté les yeux sur un petit tableau flamand qui représentoit une femme vendant des homards. Une autre fois à Crécy, chez M. le duc de Penthièvre, après souper, j'étois à côté d'elle, assise sur un canapé; M<sup>lle</sup> Bagarotti<sup>1</sup> contoit des histoires de revenans, lorsqu'on entendit dans l'antichambre un valet de chambre bâiller à haute voix, apparemment en se réveillant. M<sup>me</sup> de Lamballe affecta un tel mouvement de frayeur, qu'elle tomba *évanouie* sur moi, ce qui dura si longtemps qu'on alla réveiller M. Guénault, chirurgien de M. le duc de Penthièvre, qui accourut précipi-

---

1. Le chevalier de Boufflers a fait une chanson plaisante sur cette demoiselle Bagarotti.

tamment en robe de chambre. Comme cet *évanouissement* ne finissoit pas et que j'avois grande envie d'aller me coucher, je proposai bien haut à M. Guénault, qui étoit un imbécile, de saigner du pied la princesse, bien certaine qu'elle revien-droit de son évanouissement avant la saignée. M. Guénault objecta qu'il faudroit peut-être attendre encore, à cause du souper ; j'affirmai que j'avois remarqué que la princesse n'avoit presque rien mangé. A ces mots, sans hésiter, M. Guénault commanda de l'eau chaude, et, d'un air triomphant, — car saigner la princesse étoit pour lui un glorieux exploit, — il proposa d'aller réveiller M. le duc de Penthièvre, qui alloit toujours se coucher avant nous ; mais je m'y opposai. Enfin, le seau d'eau chaude arriva. M. Guénault s'armoit de sa lancette, lorsque la princesse reprit *inopinément* toute sa connoissance. Je lui ai vu faire mille fois des scènes de ce genre. Et, par la suite, lorsque les attaques de nerfs périodiques, suivies d'évanouissement, devinrent à la mode, M<sup>me</sup> de Lamballe ne manqua pas d'en avoir de régulières deux fois la semaine, aux mêmes jours et aux mêmes heures, pendant toute une année. Ces jours-là, suivant l'usage des autres malades de cette espèce, M. Saiffert, son médecin, arrivoit chez elle aux heures convenues ; il frottoit les

tempes et les mains de la princesse d'une liqueur spiritueuse, ensuite la faisoit mettre dans son lit, où elle restoit deux heures *évanouie*. Pendant ce temps ses amis intimes, rassemblés ce jour-là, formoient un cercle autour de son lit, et causoient tranquillement jusqu'à ce que la princesse sortît de sa léthargie.

« Telle étoit la personne, continue M<sup>me</sup> de Genlis, que la reine choisit d'abord pour sa première amie ! Mais la reine sentit bientôt que M<sup>me</sup> de Lamballe étoit hors d'état de donner un conseil utile, et même de prendre part à un entretien sérieux. Ce ne fut donc point par légèreté, comme on l'a dit, que la reine lui ôta sa confiance ; elle la jugea avec beaucoup de discernement. En même temps, la reine lui conserva tous les droits apparens de l'intimité, et la place de surintendante de sa maison, place recrée pour elle... » (*Mém.*, t. II, p. 284 et suiv.)

Arrive le tour de l'immortelle Corinne :

« Puisque je parle de la littérature dans cet ouvrage, je dois y consacrer un article à M<sup>me</sup> de Staël. Je ne l'ai critiquée dans mes ouvrages que parce qu'elle a attaqué ouvertement dans les siens la morale et la religion ; sans cela, je n'aurois censuré qu'en général l'incorrection et l'obscurité de son style, mais je n'aurois jamais cité une partie

des phrases ridicules qui se trouvent en si grand nombre dans ses écrits. Je n'ai jamais fait ces critiques qu'en employant tous les ménagemens de l'honnêteté sociale, et en parlant toujours avec estime de sa personne et de son caractère. M<sup>me</sup> de Staël eut le malheur d'être élevée dans l'admiration du phébus, de l'emphase et du galimatias. La diction ampoulée de M. Thomas fut pour elle, dès sa première jeunesse, le type de l'éloquence. Elle joignit à ce malheur celui d'avoir toujours négligé la lecture des grands écrivains du siècle de Louis XIV; elle avoit fort peu d'instruction réelle, et n'avoit jamais fait une étude sérieuse de la langue françoise, dont elle a toujours ignoré les règles les plus connues, comme on peut le voir dans ses premiers ouvrages et dans beaucoup de passages des derniers. C'est ainsi qu'elle écrivoit : *Qu'il est doux d'aimer et de l'être!* et qu'il lui arrivoit fréquemment de féminiser des mots masculins; par exemple, c'est moi qui, dans une de mes critiques imprimées, lui ai appris que l'on dit un *charmant épisode*, et non une *charmante épisode*. Le premier ouvrage qui ait commencé la réputation de M<sup>me</sup> de Staël fut celui qui est intitulé : *De l'influence des passions sur les nations et sur les individus*. Le but est de prouver l'utilité des passions. C'était la doctrine des encyclopédistes,

qui entourèrent l'enfance et la jeunesse de M<sup>me</sup> de Staël. Il faut pardonner à sa mémoire ces principes pernicioeux : on les lui avoit inspirés dès le berceau. M<sup>me</sup> Necker, sa mère, étoit philosophe sans le savoir. M. Necker étoit antiphilosophe par la droiture de son caractère, mais philosophe par la fausseté de son esprit... Le premier roman de M<sup>me</sup> de Staël, *Delphine*, n'eut aucune espèce de succès. Il ne pouvoit en avoir à aucun égard. Celui de *Corinne*, ainsi que tous les ouvrages de M<sup>me</sup> de Staël, n'eut pas davantage le succès du débit. . Avec tous les défauts de style que l'auteur a toujours conservés, ce roman passe pour son meilleur ouvrage, mais il manque d'invention, de vraisemblance et d'intérêt... M<sup>me</sup> de Staël, dans son dernier ouvrage posthume, en parlant de Henri IV, s'est servie du portrait que j'ai tracé de ce prince; elle dit que Henri fut de tous nos rois *le plus françois* : les journalistes, en parlant de ce trait, l'ont cité comme sublime. Il est pris de mon ouvrage, et l'on n'en avoit point parlé, quand mon *Henri IV* parut. Tel est l'esprit de parti... » (*Mém.*, t. V, p. 205, 346 et suiv.)

Maintenant veut-on avoir une idée de sa manière de juger les gens du monde avec lesquels elle entretenait des relations, et les personnes qui, sans former sa société habituelle, se trouvaient souvent

(1) *Corinne* ( ) est antérieur à *Delphine* ( ) !

avec elle dans les salons ? En voici quelques échantillons :

« Quoique j'aie naturellement, dit-elle, beaucoup d'indulgence et de bienveillance dans le cœur et dans le caractère, il y eut cependant alors dans le grand monde deux personnes pour lesquelles je sentis une véritable antipathie. L'une étoit le comte de Coigny, frère du duc et du chevalier ; il me poursuivoit partout, et plus je le voyois, plus il m'étoit odieux. Il avoit un visage que l'on pouvoit trouver beau, si un visage peut l'être avec des narines écartées et l'expression de la méchanceté. Son regard étoit fixe, curieux et questionneur. J'ai toujours détesté ce regard-là. Un regard qui s'applique sérieusement à vous pénétrer éveille la crainte et la défiance, alors même qu'on n'a rien à cacher. Il ne manquoit pas d'esprit, mais cet esprit étoit sec, caustique et mordant : il étoit bien assorti à son âme...

« L'autre personne, dont le seul esprit me repousoit, étoit M<sup>me</sup> de Cambis, sœur du prince de Chimay et de M<sup>me</sup> de Caraman. Elle avoit trente-quatre ou trente-cinq ans et tous les genres de prétentions ; elle étoit fort marquée de la petite vérole, ses traits étoient communs, sa taille assez belle ; elle avoit l'air le plus dédaigneux et le plus impertinent qu'on ait jamais osé porter dans le

monde. Ses amis prétendoient qu'elle avoit beaucoup d'esprit et le talent de dire des mots ingénieux. En voici un : quelqu'un louoit devant elle ma gaieté, elle reprit : *Oui, une gaieté de jolies dents*. Voulant dire que je ne riois que pour faire voir mes dents, ce qui étoit fort injuste : car je n'ai jamais eu la moindre affectation, et celle-là est une des plus déplaisantes que l'on puisse avoir. M<sup>me</sup> de Cambis faisoit, dit-on, de jolis vers; je n'ai connu d'elle en ce genre qu'un couplet de chanson fort méchant, mal rimé, mal tourné et sans aucun sel, qu'elle avoit fait sur ma tante et sur le duc de Guines. » (*Mém.*, t. II, p. 32.)

Du reste, M<sup>me</sup> de Genlis savoit trouver sous sa plume des couleurs aimables lorsqu'elle vouloit peindre les personnes qui lui agréaient; mais souvent dans sa louange, en apparence la plus franche, il y avoit, soit une opposition de nuances, soit une restriction, ce qui faisoit que le portrait étoit rarement achevé, ou que le mal et le bien s'y mêlaient parfois à dose presque égale.

« Je fis connoissance avec une femme très remarquable par son esprit et son charmant naturel, M<sup>me</sup> la comtesse de La Marck, sœur du duc de Noailles. Elle étoit déjà âgée et dans une grande dévotion; mais jamais la piété ne s'est montrée sous des traits aussi aimables. Je vis chez elle la



belle M<sup>me</sup> de Newkerque, depuis M<sup>me</sup> de Champcenez. Sa beauté commençoit à passer, mais elle étoit encore charmante. On pouvoit dire d'elle ce que M<sup>me</sup> de Sévigné dit de M<sup>me</sup> Dufresnoy, maîtresse de M. de Louvois, *qu'elle étoit toute recueillie dans sa beauté*. Le soin de montrer le plus petit pied, ses jolies mains, et de varier ses attitudes, l'occupoit trop visiblement; si elle avoit eu des dents remarquables, elle auroit certainement eu la *gaieté des jolies dents*. Il y avoit à cette époque à la Cour de fort jolies femmes, entre autres la vicomtesse de Laval et la comtesse Jules, depuis duchesse de Polignac. Cette dernière avoit une vilaine taille, quoique parfaitement droite, mais petite, sans délicatesse et sans élégance. Son visage eût été sans défaut, si elle avoit eu un front passable. Ce front étoit grand, d'une forme désagréable et un peu brun, quoique le reste de son visage fût très blanc... On disoit qu'elle avoit peu d'esprit; pour moi, je la trouvois dans la société ni bornée, ni même insipide.. M<sup>me</sup> la princesse de Monaco avoit alors trente-deux ans; elle étoit belle encore, surtout par sa fraîcheur; son visage étoit trop large et ses traits aplatis. M<sup>me</sup> de Serrant avoit encore une grande réputation de beauté. Il y avoit de la rudesse dans son visage et quelque chose de commun dans sa taille, ainsi que dans toute sa

personne, et dans son langage des mots vulgaires et des phrases pleines d'affectation. Cependant elle avoit de l'esprit... » (*Mém.*, t. II, p. 33 et suiv.)

Faisant un retour sur les jours les plus troublés de la Révolution, M<sup>me</sup> de Genlis déplore le silence que gardèrent alors les écrivains et les poètes, l'exil auquel plusieurs d'entre eux se condamnèrent et la mort qui en atteignit un grand nombre.

« Dans ces temps désastreux, s'écrie-t-elle, je pleurai encore le chantre harmonieux des *Jardins*, le poète illustre qui sut évoquer le génie de Virgile, comme Pope fut inspiré par celui d'Homère. Je vis Delille traîné dans les prisons ; je me le représentai privé de jour et d'espérance, récitant les vers admirables des *Catacombes de Rome*... Grâce au ciel il a survécu au tyran, et j'ai vu depuis, avec joie, ce nom si cher aux Muses sur la liste, — hélas ! si peu étendue, — des gens de lettres qui nous restent. » (*Souvenirs de Félicie*, t. II, p. 213.)

« Je dîne tous les quinze jours chez M. de Buffon, raconte M<sup>me</sup> de Genlis dans le même volume, p. 67, et j'y trouve toujours une aimable simplicité. C'est le maître de la maison qui l'inspire. Il en a tant lui-même ! Personne, en sa présence, n'ose montrer de la pédanterie, ou prendre un ton dog-

matique et tranchant. Il n'aime ni les discussions ni les entretiens scientifiques. Il dit que la conversation doit être un délassement, et que, pour être agréable, il faut qu'elle soit un peu frivole<sup>1</sup>.»

Le portrait que M<sup>me</sup> de Genlis fait plus loin de M<sup>me</sup> du Deffand nous paraît assez *nouveau* pour être reproduit en grande partie. On remarquera surtout la facilité avec laquelle la narratrice passe sur la légèreté bien connue des mœurs de M<sup>me</sup> du Deffand pendant sa jeunesse, ce que M<sup>me</sup> de Genlis appelle une *conduite* très *philosophique*. La philosophie a bon dos.

«... Enfin, je pris une courageuse résolution, dit-elle, et je me rendis le soir même à Saint-Joseph, chez M<sup>me</sup> du Deffand. Il y avoit assez de monde chez elle, et j'aperçus avec plaisir deux ou trois hommes de ma connoissance. M<sup>me</sup> du Deffand me reçut à bras ouverts, et je fus agréablement surprise en lui trouvant beaucoup de naturel et

---

1. Il y a lieu d'être surpris de la *simplicité* attribuée à Buffon par M<sup>me</sup> de Genlis, pour peu qu'on se rappelle la lettre singulière qu'il lui a écrite et que nous avons rapportée plus haut, page 63. D'un autre côté, l'abbé Morellet nous apprend, dans ses *Mémoires*, que l'illustre auteur de *l'Histoire naturelle* (« *pas si naturelle!* » disait malicieusement Voltaire), questionné par M<sup>lle</sup> de Lespinasse sur le style, lui répondit : « Le style, Mademoiselle!... Oh! diable, le style!... Quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches. »

l'air de la bonhomie. C'est une petite femme maigre, pâle et blanche, qui n'a jamais dû être belle, parce qu'elle a la tête trop grosse et les traits trop grands pour sa taille. Cependant elle ne paroît pas être aussi âgée qu'elle l'est en effet. Quand on lui plaît, elle est accueillante, et elle a même des manières très affectueuses. On ne parla chez M<sup>me</sup> du Deffand ni de philosophie, ni même de littérature. La compagnie étoit composée de gens de différens états; les beaux esprits s'y trouvoient en petit nombre, et ceux qui vont dans le monde y sont communément aimables quand ils n'y dominent pas. M<sup>me</sup> du Deffand cause avec agrément; bien différente de l'idée que je m'étois faite d'elle, jamais elle ne montre de prétentions à l'esprit. Il est impossible d'avoir un ton moins tranchant; ayant très peu réfléchi, elle n'est dominée que par la seule habitude. Elle eut, dit-on, sans aucun *système*, une conduite très *philosophique* dans sa jeunesse. On étoit alors si peu *éclairé* que M<sup>me</sup> du Deffand fut longtemps, sinon bannie de la société, du moins traitée avec cette sécheresse qui doit engager à s'en exiler soi-même. Trente ans après, la *lumière* commençant à se répandre, M<sup>me</sup> du Deffand crut se rétablir dans le monde en adoptant des principes qui la justifioient. Elle se peint très bien elle-même, en disant qu'elle *laisse*

*flotter son esprit dans le vague...*» (*Souvenirs* t. I, p. 334 et suiv.)

« M<sup>me</sup> la comtesse d'Hautpoul m'a envoyé le recueil de ses poésies dédié au roi. Il y a dans ce volume des pièces charmantes, mais quelques-unes sont beaucoup trop familières pour être dédiées au roi. Elle a eu la bonté de me venir voir, et m'a priée de lui faire un plan de lecture pour un ouvrage d'*extraits historiques* qu'elle prépare pour la jeunesse. Je lui ai répondu que j'en avois donné un dans *Adèle et Théodore*. Elle m'a dit qu'elle le reliroit et en *profiteroit*, ce qui me fit sourire, parce que j'imaginai que ce plan seroit copié sans me citer. C'est un honneur qu'on me fait sans cesse depuis quarante ans.» (*Mém.*, t. VI, p. 299.)

Nous finirons ces citations par un paragraphe où M<sup>me</sup> de Genlis se peint personnellement elle-même, résume son action, et cela à l'occasion de quelques articles qui avaient paru dans certains journaux sur un de ses ouvrages. Elle trouvait ces articles incomplets, et elle en prend texte pour faire une espèce d'exposé de son talent, de ses idées, de ses doctrines littéraires et autres.

« *Pétrarque* a paru sur la fin de mon séjour à Carlepont. Aucun de mes ouvrages n'a eu plus de succès dans le public et dans la société. Les

journaux, suivant leur habitude, libéraux ou royalistes, n'en ont rien dit du tout, ou n'en ont parlé qu'avec une grande malveillance, très brièvement, et sans aucune citation ; mais cependant ceux qui en ont fait mention (entre autres le *Journal des Débats*, article de M. Hoffman) se sont accordés, dans tous les partis, à dire, en propres termes, que j'avois atteint dans cet ouvrage *le plus haut degré de la perfection du style*. Ce jugement méritait bien que l'on fît quelques citations, et, comme je l'ai dit, on n'en a fait aucune. Ceux qui travaillent aux journaux libéraux sont malveillans pour moi, parce que j'aime la religion et que j'attaque sans cesse les prétendus philosophes. De petites jalousies et de petites querelles littéraires anciennes et nouvelles, mon indépendance, l'aversion que j'ai toujours eue pour toute espèce d'engagement dans un parti, donnent aussi aux journaux royalistes une constante malveillance pour moi... Telles sont les injustices que l'on m'a fait éprouver, sans interruption, dans tout le cours de ma longue carrière littéraire. Je n'ai eu ni *prôneurs* ni *défenseurs*, et, au contraire, dans tous les temps, tous les partis ont été contre moi, et parmi les gens qui m'aimoient, il ne s'est pas trouvé une seule personne qui ait eu le courage de prendre une plume pour me défendre. Je puis

dire avec vérité, comme auteur, que j'ai eu à me plaindre de tout le monde, excepté du public. Cette singulière phrase est le précis fidèle de ma vie littéraire... Je puis me rendre ce témoignage de n'avoir jamais écrit qu'avec intention morale et religieuse, et de n'avoir jamais fait une seule critique contre ma conscience, et de n'avoir critiqué vivement que ce qui m'a paru pernicieux ou dangereux... Quant à mon influence, j'ose croire qu'elle a été utile à la religion et que, par une faveur particulière de la Providence, ma foible main a porté de redoutables coups à la fausse philosophie. Je me flatte encore d'avoir sur l'éducation publique et particulière une heureuse influence, notamment sur l'étude des langues vivantes que j'ai mise à la mode, sur l'emploi des jeux et des récréations, sur la gymnastique de l'enfance et de la jeunesse, dont j'ai donné les premières idées dans mes *Leçons d'une gouvernante*, etc.. » (*Mém.*, t. VI, p. 152 et suiv.)

Nous nous arrêterons ici. Le lecteur est suffisamment édifié. On remarquera que nous n'avons pas parlé de la haine invétérée et incurable que M<sup>me</sup> de Genlis avait vouée aux encyclopédistes, — Voltaire et Jean-Jacques Rousseau en tête. — En fait d'outrages à cet égard, elle a presque trouvé le moyen d'enchériser sur les plus intrépides défen-

seurs du trône et de l'autel (les de Bonald, les Joseph de Maistre, etc.), et l'on sait combien ce dernier s'est montré cruel envers Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, surtout à l'égard de Voltaire, auquel il a lancé la plus sanglante apostrophe dont on ait jamais souffleté son semblable<sup>1</sup>. Quant à Mme de Genlis, elle a publié, tout exprès pour flageller à son aise les encyclopédistes, un volume intitulé : *Les Dîners du baron d'Holbach*, où elle les a mis en présence. On y voit d'abord l'amphytrion, puis Diderot, Morellet, d'Alembert, l'abbé Raynal, l'abbé Galiani, Duclos, etc., etc., auxquels elle fait tenir des discours plus ou moins hétérodoxes, plus ou moins osés, et cela pour se donner le plaisir facile de les faire réfuter par un pseudo-marquis, son compère.

---

1. « D'autres cyniques, écrit Joseph de Maistre, étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve... Paris le couronna, Sodome l'eût banni. » *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. I, p. 271 et suiv.







## TABLE

---

MADAME DE GENLIS, par Honoré Bonhomme. . . . .	1
LETTRES DE MADAME DE GENLIS . . . . .	81
Au duc de Chartres . . . . .	81
Au docteur Alibert . . . . .	91
Au docteur Alibert . . . . .	93
A Madame Cabarrus . . . . .	95
Au comte de B*** . . . . .	96
A M. D*** . . . . .	97
A Monsieur Bosset . . . . .	98
Au libraire Maradan . . . . .	99
Au libraire Maradan . . . . .	100
CARACTÈRE ET APTITUDES DES ÉLÈVES DE MA- DAME DE GENLIS . . . . .	103
BIBLIOGRAPHIE DE MADAME DE GENLIS. . . . .	106 x
OPINIONS DE MADAME DE GENLIS. . . . .	112

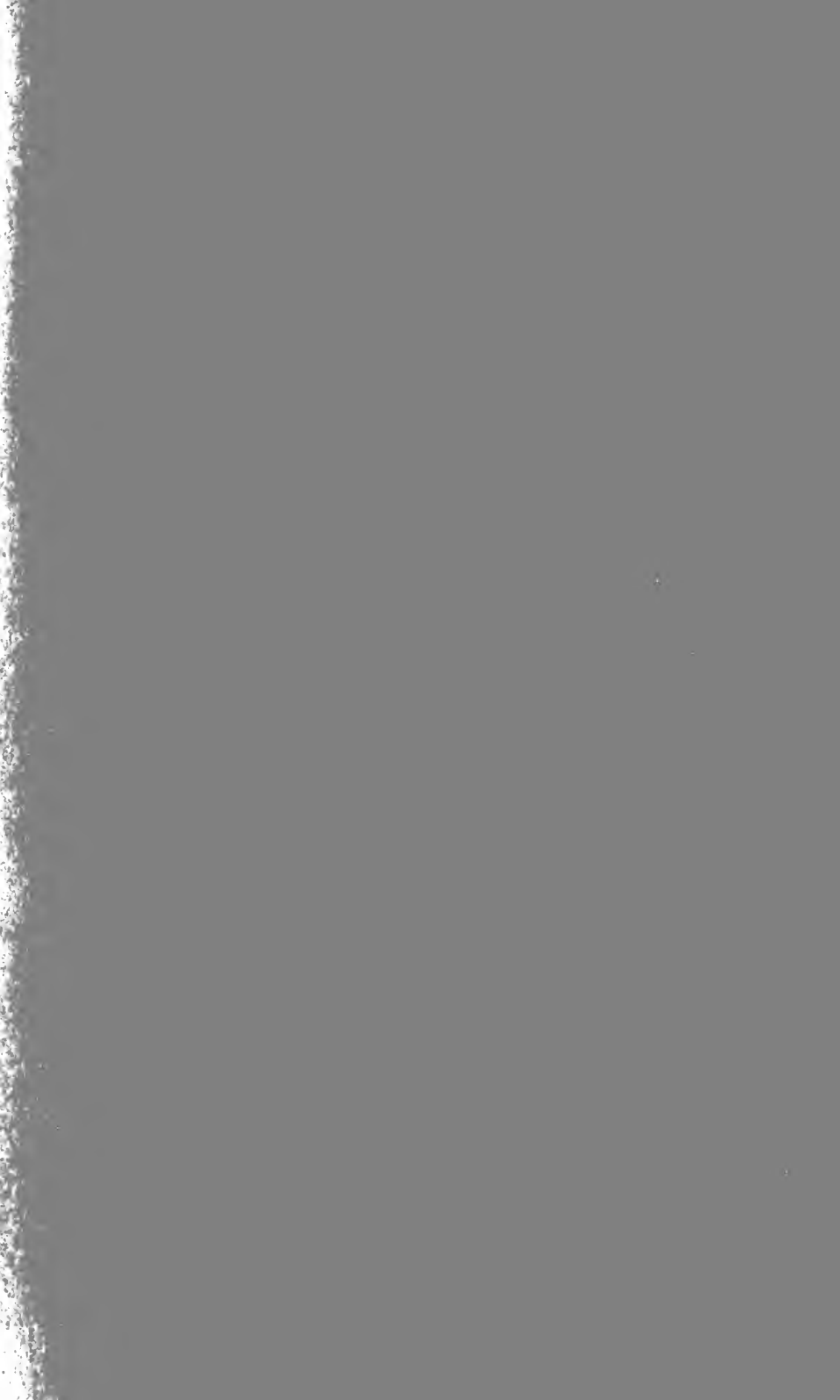


*Imprimé par Jouaust et Sigaux*

POUR LA COLLECTION DES

CURIOSITÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

PARIS, 1885.



# CURIOSITÉS HISTORIQUES

## ET LITTÉRAIRES

---

Les curiosités historiques et littéraires que nous voulons réunir dans cette collection se rapporteront surtout aux trois derniers siècles et au commencement du siècle présent.

Outre les exemplaires ordinaires, imprimés sur beau papier vélin, nous avons aussi des exemplaires numérotés, sur papier de Hollande, papier de Chine et papier Whatman.

### EN VENTE

LES ALMANACHS DE LA RÉVOLUTION, par Henri Welschinger . . . . . 4 fr.

VOYAGES DE PIRON A BEAUNE, publiés par Honoré Bonhomme . . . . . 3 fr. 50

PARADES INÉDITES DE TH.-S. GUEULLETTE, publiées par Ch. Gueullette . . . . . 4 fr. 50

Sous presse : *Lettres amoureuses d'Henri IV*, publiées par M. de Lescure.